



Recrudescence

Et si on en dénombrerait les causes ?

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9092

LUNDI 17 AOUT 2020

La circulaire n° 64 DHSA ne fait pas l'unanimité

Les tests sérologiques rapides dans les dispensaires de quartiers font polémique

La commission des AE du Parlement péruvien salue les progrès accomplis par le Maroc sous le règne de S.M le Roi



Page 6

Le déficit budgétaire se creuse de 12,8 MMDH en l'espace d'un mois



Page 10

Le Covid balade la Botola de report en report



Aidée par le laxisme des uns et l'inconscience des autres, la pandémie perturbe le déroulement du championnat

Page 23



Lire page 3

Recrudescence

Et si on en dénombrerait les causes ?

Actualité



Le piège était aussi visible que le nez au milieu de la figure. Pourtant, les citoyennes et citoyens s'y sont précipités d'une manière mêlant inconscience et irresponsabilité. Et le gouvernement n'est pas exempt de toute responsabilité. Certes, l'Exécutif a interdit les déplacements pour fêter l'Aïd Al Adha, mais la décision n'a pas été suivie d'un contrôle drastique. Le nombre de personnes passant entre les mailles flasques du filet fut effarant. Malheureusement, deux semaines plus tard, soit le temps d'évaluer les développements de la situation épidémiologique, le retour de bâton a frappé certaines villes de plein fouet.

A commencer par Béni Mellal. La charmante ville, porte du Moyen Atlas, prend place pour la première fois sur la dernière marche du podium des cités les plus touchées par le Covid-19, si l'on en croit Mouad Mrabet, coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé. Sur les 1.776 nouveaux cas recensés sur tout le territoire, un record en soi, 180 cas ont été découverts dans la région de Béni Mellal-Khénifra dont 98 à Béni Mellal uniquement dimanche (18h). Ayant des atomes crochus avec la ville en question, nous avons été horrifiés à l'époque, au su des conditions somme toute normales dans lesquelles se sont déroulées les festivités de l'Aïd. Comme de coutume, des dizaines de personnes ont rendu visite à leurs fa-

milles, comme si de rien n'était. Comme si ce n'était pas interdit.

Aujourd'hui, l'heure est grave. La recrudescence des cas dans la région de Béni Mellal-Khénifra est inquiétante. Est-ce que le scénario se répétera dans les prochains jours à Drâa-Tafilalet (+51 cas) dans l'Oriental (+40) et à Sous-Massa (+33) ? On ne le souhaite pas, mais l'histoire en prend le chemin et nous rappelle que le pays a fait un voire deux pas en arrière dans la gestion de l'épidémie. Nous sommes clairement au bord d'un dangereux précipice, avec des décès qui se comptent par dizaines depuis une semaine. Dimanche encore, 21 personnes ont perdu la vie. Mais cela n'a pas l'air d'émuouvoir outre mesure une population qui continue à se voiler la face au mépris des mesures sanitaires et gestes barrières. A force de le répéter, nous avons la fâcheuse impression de verser de l'eau dans du sable.

L'Exécutif aussi. Du coup, sans surprise, les autorités ont décidé de revenir aux recettes utilisées en début d'épidémie. Outre l'interdiction de diffusion des matchs dans les cafés, plusieurs quartiers de Casablanca ont été bouclés. Après Hay Mohammadi, la capitale économique aux 651 nouveaux cas recensés dimanche (18h), a vu son ancienne Médina mise en quarantaine et notamment le Bd Taher El Alaoui, les rues Abderrahmane El Mkhaneh et Mouha Ou Said. Sans oublier Bab Marra-kech, Bab Jdid, Sour Jdid et Tnaker. De plus,

plusieurs patrouilles mixtes ont été instaurées sur des barrages destinés à filtrer les accès de Marché central, le marché de Benjdia et le marché Chaouia. Le même procédé a été mis en place à Marrakech, dans les zones de Sidi Youssef Ben Ali, Hay Hassani, Hay Mohammadi, M'hamid, Menara, Jemaa El Fna et de Kechich. Des contrôles intensifiés y sont opérés comme la fermeture partielle ou totale de certains quartiers et des cafés et restaurants à partir de 22h00.

Quand bien même il est douloureux de se reconfiner, à la lumière de l'évolution négative de l'épidémie, c'est un mal pour un bien. D'autant que les services de réanimation dans les métropoles du Royaume sont au bord de l'asphyxie. Sur les 11.819 cas actifs, 154 sont pris en charge dans les unités de réanimation et de soins intensifs, dont 71 sont mis sous respiration artificielle. Et au rythme où vont les choses, la situation empirera fort probablement. Alors que faire ? Continuer à mépriser le nouveau coronavirus quitte à vivre un scénario catastrophe à l'européenne ? Ou bien allons-nous prendre nos responsabilités à bras-le-corps et tout faire pour arrêter la propagation du Sars-Cov2 ? Notre destin est entre nos mains. Plus vite on adapte nos vies au virus, plus vite il tombera dans les oubliettes pour nous permettre de retrouver nos vies d'antan.

Chady Chaabi

La circulaire n° 64 DHSA ne fait pas l'unanimité

Les tests sérologiques rapides dans les dispensaires de quartiers font polémique



La décision du ministère de la Santé d'instaurer des tests sérologiques rapides dans les dispensaires de quartiers (centres de soin de santé primaires) ne semble pas faire l'unanimité auprès des experts et intervenants directs sur le terrain. La rationalité sur laquelle cette décision s'est basée reste polémique, selon certains d'eux, au vu de la réalité socioculturelle des Marocains.

La Société marocaine de médecine d'urgence (SMMU) et la Société marocaine d'anesthésie, d'analgesie et de réanimation (SMAR) font partie des experts qui ont leur propre lecture de la mesure décidée par le ministère de tutelle. Dans un communiqué conjoint publié en réponse à la circulaire n° 64 DHSA du 13 août 2020 adressée par le ministre aux directeurs régionaux de la santé et appelant les établissements de soins de santé primaires (ESSP) à réaliser des tests rapides sérologiques pour la population à risque et les cas suspects référés par les médecins du secteur privé (et du travail en principe, Ndlr), les pharmaciens d'officine et ceux qui sont détectés au niveau du centre de santé, les deux organismes estiment que si l'implication des ESSP dans le dépistage est nécessaire, il n'en

reste pas moins que leur intégration dans la prise en charge de la maladie selon le modèle proposé dans la circulaire sera à l'origine de l'écllosion de clusters par multiplication des parcours et des lieux de rassemblement.

Les deux organismes sont également contre l'utilisation des tests rapides IgM/IgG pour le diagnostic des cas suspects recommandée par le ministère de la Santé. Ils soutiennent que leur utilisation doit être réservée exclusivement à la surveillance épidémiologique et en complément des tests PCR (ou tests virologiques). « Orienter des malades à domicile sur la base de tests sérologiques négatifs dans la phase virale de la maladie sans tenir compte de l'état clinique, exposera à des retards de prise en charge et, par conséquent, à de la surmortalité », précise le communiqué. Lequel affirme, en outre, que les tests sérologiques rapides ne sont pas validés par le diagnostic positif à l'échelle mondiale, vu le pourcentage élevé de faux négatifs, d'une part, et le retard d'apparition des anticorps au-delà du 10ème jour d'infection, d'autre part. « Un test négatif dans la phase précoce méconnaît les porteurs du virus, sources de transmission de la maladie, d'explosion épidémiologique et

d'apparition de formes graves au pronostic sombre, nécessitant l'hospitalisation dans les services de réanimation », indique le communiqué.

Pour la SMMU et la SMAR, la priorité doit être donnée à la précocité de l'initiation du traitement selon le protocole national, seul garant d'une évolution favorable des patients d'après notre expérience nationale propre. Ceci implique donc un diagnostic précoce, une prise en charge urgente et un suivi rapproché des cas actifs et des cas contacts. « Nous sommes convaincus que le rôle du ministère et des intervenants médicaux est de démystifier la pathologie, tout en adoptant des démarches claires, répondant aux dernières données scientifiques internationales, prenant en compte l'avis des experts nationaux et des intervenants directs sur le terrain, en impliquant et en faisant confiance à tous les praticiens (publics et privés) avec libération de la prescription médicamenteuse selon le protocole en vigueur », a conclu le communiqué.

Un médecin casablancais qui a sollicité l'anonymat, nous a indiqué, de son côté, que le Maroc a pris beaucoup de retard avant d'autoriser l'utilisation des tests sérologiques qui sont les seuls à ré-

vélér si la population est immunisée ou pas puisqu'ils permettent de connaître le véritable nombre d'infectés vu que le décompte officiel ne comptabilise pas les cas asymptomatiques ou légers. « Plusieurs laboratoires privés ont été incapables de procéder à ce genre de tests malgré le fait qu'ils ont acquis le matériel nécessaire », nous a-t-il confié. Et de poursuivre : « Le problème, c'est que ces tests sont moins chers et donnent des informations supplémentaires importantes sur le statut immunitaire de la personne en précisant si elle a été en contact avec le virus et si elle est immunisée. Et en dépistage de masse, ils donnent une idée sur le pourcentage de la population touchée par le coronavirus. Ces tests sérologiques permettent de savoir où on est face à la propagation de la pandémie ».

Pour ce praticien, si les tests sérologiques recommandés par le ministère de la Santé sont considérés comme une mesure importante, cette mesure ne doit néanmoins pas être conçue comme un moyen pour le dépistage précoce mais plutôt comme un outil qui permet d'avoir une idée sur le statut immunologique de la population.

Hassan Bentaleb

Intensification des opérations de contrôle à Marrakech



Une opération d'intensification de la sensibilisation au danger de la propagation du Covid-19 a été lancée au niveau de la ville de Marrakech en raison des dernières évolutions de la situation épidémiologique de cette pandémie.

Un communiqué de la wilaya de la région de Marrakech-Safi a indiqué

que ces opérations lancées sur instructions et suivi direct du wali de la région, gouverneur de la préfecture de Marrakech, visent à sensibiliser sur l'importance de l'engagement collectif et du respect strict des mesures préventives décrétées par les autorités compétentes en vue d'enrayer la propagation du Covid-19.

Après avoir remarqué un certain relâchement enregistré dernièrement de la part de certains habitants de la cité ocre, les services de la wilaya réitérent leur appel aux habitants de la préfecture de Marrakech et de la ville ocre en particulier en vue d'observer scrupuleusement les mesures préventives adoptées.

Il s'agit de se laver les mains réguliè-

rement, de porter obligatoirement et de façon correcte les masques de protection, de respecter la distanciation sociale, de limiter les déplacements sauf en cas de nécessité extrême, d'éviter certains phénomènes négatifs de nature à contribuer à la propagation du Covid-19, dont les rassemblements des jeunes à l'entrée des rues et quartiers afin de protéger leur sécurité et santé et celles de leurs familles et proches.

La même source souligne qu'en parallèle des efforts de sensibilisation, il a été décidé d'intensifier les opérations de contrôle par les services concernés afin de sanctionner toutes les contraventions de nature à menacer la santé publique conformément aux lois en vigueur (le non port des bavettes, les rassemblements, le non-respect des règles de prévention et de distanciation notamment dans les cafés et les locaux commerciaux), en plus de l'intensification du contrôle des déplacements au niveau des entrées de la ville et entre les quartiers.

Les services de la wilaya tiennent à remercier tous les services, associations et acteurs qui ont fortement adhéré aux efforts de sensibilisation menés par les autorités publiques ainsi que les médias locaux pour leur contribution de taille aux efforts de sensibilisation des citoyens, conclut le communiqué.

Fermeture de cafés et salles de jeux à El Youssoufia

Les autorités locales de la province d'El Youssoufia ont émis des décisions de fermeture de 10 cafés et salles de jeux pour non-respect des mesures préventives visant à enrayer la propagation du Covid-19.

Un communiqué de la province d'El Youssoufia indique que les autorités locales ont émis, du 06 au 13 août, 11 décisions de fermeture de cafés contrevenants.

La même source souligne que le comité de veille provincial a intensifié les tournées de contrôle pour assurer le suivi de l'application des mesures préventives décrétées par les autorités compétentes et inciter les propriétaires des cafés et des salles de jeux au respect strict de ces mesures visant à protéger la santé des citoyens et endiguer la propagation de la pandémie.

Elle rappelle que les autorités locales avaient auparavant adressé des avertissements écrits aux propriétaires des cafés contrevenants avant de procéder à la fermeture de ces locaux pour non-respect des mesures préventives et sanitaires.

Le dépistage rapide intègre les centres de santé de Fès-Meknès

La direction régionale de la santé (DRS) de Fès-Meknès a annoncé, samedi, la mise en œuvre de la circulaire ministérielle visant le renforcement des mécanismes de dépistage rapide et de prise en charge du Covid-19 dans les centres de santé.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère de la Santé pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et accompagner la levée progressive du confinement sanitaire, vise à augmenter la cadence du dépistage du plus grand nombre de cas et à prendre en charge les cas suspects, conformément aux normes scientifiques et au protocole de traitement en vigueur.

La direction régionale a indiqué, dans un communiqué, que les centres de santé commenceront à mettre en œuvre cette opération et à effectuer des tests rapides pour la population à risque, ainsi que pour les cas orientés par les médecins du secteur privé et les pharmaciens, ou ceux diagnostiqués dans les mêmes centres de santé.

Si le test rapide est positif, le patient est ainsi dirigé vers l'hôpital pour un PCR. Dans l'attente des résultats des analyses, le patient retourne à son domicile pour se confiner.



Si le résultat des analyses PCR est négatif, l'équipe médicale du centre de santé, qui surveille l'état du patient, informe ce dernier du résultat et lui demande de se mettre en quarantaine, dans le cadre du respect des normes sanitaires en vigueur.

Au cas où le PCR est positif, l'équipe du centre de santé se rend sur le lieu de résidence de la personne affectée pour lui prodiguer des soins à l'intérieur de son domicile et assurer son suivi médical

selon les procédures mises en place.

D'après la DRS, le traitement à domicile pour les personnes atteintes de Covid-19, à l'exception des cas souffrant de maladies chroniques ou dans un stade avancé, est considéré comme une procédure appropriée pour soulager la pression sur les hôpitaux.

Toutefois, les patients qui présentent des symptômes sévères ou souffrent de maladies chroniques, qui les rendent vulnérables, sont traités dans les hôpitaux.

Branle-bas de combat dans le Souss-Massa



Une augmentation considérable du nombre de cas confirmés au Covid-19 a été enregistrée au niveau de la région de Souss-Massa, a souligné la commission de veille au niveau de la préfecture d'Agadir lors de sa réunion hebdomadaire.

Au cours de cette réunion, la commission s'est penchée sur l'évaluation de la situation épidémiologique dans la région, qui a passé de 18 cas durant la semaine dernière à 61 au cours de cette semaine.

Ces cas ont été détectés au niveau des milieux urbain et semi-urbain, selon la même source, qui relève que les personnes contaminées sont asymptomatiques et suivent leur traitement à domicile conformément au protocole en vigueur. De même, la commission a rappelé la nécessité de suivre les mesures préventives et les règles sanitaires pour faire face à cette pandémie.

1.306 nouveaux cas d'infection au Covid-19 et 957 guérisons ont été enregistrés au

Maroc au cours des dernières 24 heures, a annoncé vendredi le ministère de la Santé.

Ce nouveau bilan porte à 39.241 le nombre de contaminations dans le Royaume depuis le premier cas signalé le 2 mars et à 27.644 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de 70,4%.

La région de Souss-Massa a enregistré 25 nouveaux cas: Inezgane-Ait Melloul (8), Agadir-Ida-Outanane (16), et un nouveau cas à Tiznit.

Mesures de restriction à Anfa

Les autorités locales de Casablanca ont entrepris, vendredi, une série de mesures de restriction au niveau de l'arrondissement d'Anfa, suite à la multiplication des cas de contamination au Covid-19.

Les mesures prises portent notamment sur l'interdiction de diffusion des matchs sur écrans dans les cafés et le bouclage de certains artères et quartiers, à savoir boulevard Taher El Alaoui, rue Abderrahmane El Mkhannet, rue Mouha Ou Said, Bab Marrakech, Bab Jdid, Sour Jdid et Tnaker, a-t-on indiqué de source locale.

Il a été également procédé à la mise en place des patrouilles mixtes sur des barrages filtrants au niveau des accès aux marchés central, de Benjdia et de Chaouia.

Les médecins du secteur privé appelés à la rescousse à Béni Mellal-Khénifra

Le wali de la région de Béni Mellal-Khénifra, gouverneur de la province de Béni Mellal, Khatib El Hebil, a appelé les médecins du secteur privé à se mobiliser aux côtés de leurs homologues du secteur public pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

Lors d'une réunion tenue récemment à la wilaya de la région de Béni Mellal-Khénifra, il a assuré que les médecins du secteur privé à Béni Mellal constituent l'un des principaux piliers du système de santé de la région, rappelant le rôle de premier plan incarné par le corps soignant privé en tant que fer de lance dans la lutte acharnée contre la pandémie.

Il a également exhorté ces professionnels de santé à prêter main forte à leurs homologues du secteur public pour enrayer la propagation du virus, appelant à la mobilisation et à l'implication des médecins du secteur privé dans la bataille menée contre cette pandémie.

De leur côté, les médecins du secteur privé ont réitéré leur disposition à travailler la main dans la main avec leurs collègues du secteur public et à participer activement aux efforts de lutte



contre le Covid-19.

Il a été, ainsi, convenu d'organiser une rotation entre médecins du secteur privé en mettant des médecins à la disposition des services de santé de la ville pour y assister quotidiennement et pour soutenir les ressources humaines du secteur public et permettre aux établissements hospitaliers de concentrer leurs

efforts sur la lutte contre le Covid-19.

Cette initiative de solidarité est de nature à soutenir efficacement les efforts déployés par la wilaya de la région pour surmonter la situation actuelle, caractérisée par l'augmentation des cas confirmés positifs au nouveau coronavirus sur le plan régional.

Tenue au siège de la wilaya de la ré-

gion de Béni Mellal-Khénifra, cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour mobiliser toutes les ressources en vue de juguler la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, a été marquée par la présence de plusieurs responsables de la santé publique dans la région et de leurs collègues dans le secteur privé.

La commission des AE du Parlement péruvien salue les progrès accomplis par le Maroc sous le règne de S.M le Roi

La commission des relations extérieures du Parlement péruvien a salué les grands progrès réalisés par le Maroc pour renforcer l'Etat de droit et le développement social sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le chef de ladite commission, Gilmer Trujillo Zegarra, a indiqué dans un communiqué, publié à l'occasion de la Fête du Trône, que le Maroc est parvenu, depuis l'accession de SM le Roi au Trône de Ses Glorieux ancêtres, à renforcer l'Etat de droit et à faire du développement humain le maître-mot de ses différentes stratégies de développement.

De même, il a mis en évidence la qualité des relations entre le Maroc et le Pérou, soulignant que les deux pays entretiennent des relations d'amitié et de coopération historiques et excellentes fondées sur les valeurs du dialogue et de la promotion d'un développement économique durable.

Dans le même contexte, il a évoqué l'installation du Groupe d'amitié parlementaire Pérou-Maroc au Parlement péruvien, notant que ce mécanisme met en évidence les excellentes relations entre les institutions législatives des deux pays.

Le groupe d'amitié, présidé par Martha Gladiz Chávez Cossío, tête de liste du



parti "Force Populaire" et ex-présidente du Parlement péruvien, vise à renforcer le rapprochement entre les deux pays et l'échange d'informations et d'expériences en matière parlementaire, ainsi qu'à promouvoir le dialogue, la coopération et la

concertation sur des sujets d'intérêt commun.

Cette initiative vient conforter le dynamisme positif des relations bilatérales, mettant en exergue le rôle que ce nouveau groupe d'amitié parlementaire peut

jouer dans la promotion de la coopération multidimensionnelle et la consolidation des liens d'amitié entre les deux pays, notamment par le lancement d'initiatives et d'activités parlementaires conjointes.

Distribution des aides marocaines aux victimes de l'explosion du port de Beyrouth



Des aides alimentaires et médicales, parmi environ 430 tonnes de fournitures humanitaires accordées par le Maroc au Liban sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, ont été distribuées vendredi au profit des familles touchées par l'explosion tragique survenue dans

le port de Beyrouth.

Distribuées en présence de l'ambassadeur du Maroc au Liban, M'hammed Grine, des responsables et représentants de la société civile libanaise, ces aides médicales et humanitaires comprennent notamment des médicaments de premiers secours, des denrées alimentaires

(conserves, légumineuses, lait en poudre, huile, sucre, farine ...), des tentes et des couvertures pour héberger les victimes.

Ces aides, envoyées sous l'égide de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, comprennent également du matériel médical pour la prévention du Covid-19, dont des masques de

protection, des visières, des blouses, et du gel hydroalcoolique.

L'ambassadeur du Royaume de Beyrouth a déclaré que ces aides médicales et humanitaires visent à soutenir le peuple libanais affecté par les répercussions de l'explosion dévastatrice qui a secoué le port de la capitale libanaise.

Dans une déclaration à la MAP, le diplomate a souligné que ce geste Royal envers le peuple libanais vient exprimer la solidarité du Maroc avec le peuple libanais frère et soulager sa douleur à la suite de la tragique explosion.

Ce don, venu en réponse à l'appel de détresse lancé par le Liban, a été reçu par le peuple libanais avec "un grand accueil et une grande appréciation" de par la quantité et la qualité de l'aide marocaine et son grand impact sur les Libanais, a indiqué M. Grine, notant que l'opération de distribution se déroule dans de bonnes conditions.

SM le Roi Mohammed VI avait donné ses Hautes instructions pour l'envoi d'une aide mé-

dicale et humanitaire d'urgence à la République libanaise après l'explosion survenue dans le port de Beyrouth.

Le Souverain avait également donné ses Hautes instructions pour le déploiement d'un hôpital militaire de campagne pour fournir des prestations médicales aux blessés de l'explosion.

Cet hôpital de campagne est composé de 150 personnes, dont 45 médecins de diverses spécialités (réanimateurs, chirurgiens, traumatologues, ORL, ophtalmologues, traitement des brûlés, neurochirurgiens, pédiatres, pharmaciens), ainsi que des infirmiers spécialisés et des éléments de soutien. L'installation abrite un bloc opératoire, des unités d'hospitalisation, de radiologie et de stérilisation, un laboratoire, une pharmacie et des installations sanitaires, administratives et logistiques.

Au moins 171 personnes ont été tuées et près de 6.000 autres ont été blessées dans l'explosion mortelle survenue dans le port de Beyrouth, alors que des dizaines d'autres sont portées disparues.

Youssef Amrani : *L'Afrique a besoin d'actions concertées et solidaires*



L'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, Youssef Amrani, a présenté, vendredi soir sur la chaîne publique sud-africaine SABC, la vision Royale pour un Maroc de paix, de développement et de prospérité.

Invité spécial de la chaîne pour une interview focus sur le Maroc, il a relevé que «le particularisme du modèle marocain est celui d'une identité plurielle fédérée par le cœur et l'histoire autour des mêmes ambitions, des mêmes valeurs et des mêmes aspirations».

Les cohérences des destinées du Royaume sont celles des interdépendances de choix et de cœurs qui imbriquent, dans la plus parfaite des manières, la vision

Royale pour l'avenir de la société.

Il a, dans ce contexte, mis en lumière la profondeur de l'histoire marocaine pour mieux expliquer le présent. «Le Maroc est un pays millénaire», a-t-il indiqué, relevant que «la destinée du pays est façonnée depuis longtemps autour d'une cohésion ancestrale entre le peuple et la Monarchie».

S'agissant de la gestion de la crise sanitaire engendrée par le coronavirus, le diplomate a noté que «l'exception marocaine dans la gestion de cette crise est d'abord et avant tout celle du leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a fait prévaloir l'humain à toute autre considération et la résilience à toute autre perspective».

Youssef Amrani a décliné, dans la même veine, le courage de la démarche marocaine forte et proactive. «Le Maroc n'a pas été dans l'attentisme ni dans la demi-mesure. Le Royaume a pris les mesures drastiques qui s'imposaient au moment opportun ne laissant aucune place au laxisme ou à l'hésitation», a-t-il dit, rappelant la mise en place du fonds de solidarité, la production massive des masques et des équipements sanitaires et la mobilisation de la population marocaine pour faire face à la pandémie.

Abordant la situation dans le continent africain, l'ambassadeur a souligné que face aux enjeux structurants et globaux, l'Afrique a besoin d'actions concertées et solidaires.

«Le continent a les moyens de ses ambitions à condition que l'environnement d'une cohérence politique renforcée soit réalisé au niveau de l'Union africaine et ailleurs», a-t-il indiqué, notant que les aspirations légitimes de la jeunesse africaine doivent trouver écho dans les orientations stratégiques d'une politique continentale

qui aspire à la paix, à la prospérité et à la sécurité.

Interrogé au sujet de la place du Maroc dans le continent, le diplomate a souligné que «le Maroc est africain par ses racines et honore son appartenance continentale par une action solidaire qu'il n'a eu de cesse de mener envers ses frères africains pour contribuer à l'éclosion d'une émergence africaine».

Cette émergence est conditionnée par l'existence d'une pertinence et d'une lucidité dans la prise de décision africaine, a-t-il souligné, relevant que l'idéologie doit laisser place au pragmatisme, l'avidité à l'altruisme et les intérêts étriqués au bien général.

«L'Afrique ne se construira pas sur des fondements fragiles. Elle doit être soudée à la base par des Etats forts, démocratiques et responsables aux yeux de leurs nations et de l'histoire», a-t-il poursuivi, soulignant que les Etats faillis et les milices armées sont des menaces qui empiètent sur les horizons de lendemains meilleurs.

S'agissant de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, l'ambassadeur a souligné que le Conseil de sécurité de l'ONU a défini l'approche à adopter pour résoudre ce différend régional créé autour de cette question.

Cette approche permet de parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable, fondée sur le compromis et considère l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc comme un plan sérieux et crédible pour mettre fin à ce différend régional, a-t-il dit, soulignant que le Maroc s'engage à travailler de bonne foi avec l'ONU et la communauté internationale pour faire avancer ce processus engagé sous l'égide exclusive du Conseil de sécurité.

Zaina Nyiramata nommée ambassadrice du Rwanda à Rabat

L'ancienne secrétaire exécutive de la Commission nationale pour les enfants (NCC) du Rwanda, Zaina Nyiramata, vient d'être nommée nouvelle ambassadrice du Rwanda au Maroc, annonce samedi un communiqué de la Primature.

Elle remplace l'ancien mufti de la République du Rwanda, Cheikh Saleh Habimana, qui avait été nommé en juillet 2019 comme premier ambassadeur du Rwanda à Rabat.

La nomination de Zaina Nyiramata, qui avait occupé auparavant le poste de chef du Bureau de liaison de l'Union africaine au Tchad, a été annoncée au terme d'un Conseil de gouvernement réuni sous la présidence du chef de l'Etat, Paul Kagame.

L'ambassade du Rwanda au Maroc avait été inaugurée en janvier 2020 à Rabat par le secrétaire d'Etat rwandais aux affaires étrangères, Olivier Nduhungirehe, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Les relations entre le Maroc et la République du Rwanda ont connu un tournant historique après les visites effectuées par le président Paul Kagame au Maroc, en juin 2016 et par SM le Roi Mohammed VI au Rwanda, en octobre de la même année.

Les deux pays ont su asseoir un partenariat solide avec la signature de plus de 30 accords de coopération, des échanges de visites de plus en plus réguliers et une coordination dans les enceintes régionales et internationales.



L'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud présente la vision Royale pour un Maroc de paix et de prospérité

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CAFARDAGE	CONDUIT	ENVELOPPÉE MACHINE	CALCIUM	SODIUM LETTRES DE GIDE	CHANTEUR DE CHARME	CANASSON VOYELLES	GREVÉ
LETTRES DE MARC		FILS DE JACOB		DÉMOLIT REINSÉ- RÉES			
EN AMONT		ANNONCE UNE SUITE	LIBÉRÉ	DÉBUT DE ROMAN		NAZI	
BOIS DUR				ROULÉ		FIN D'ANNÉE	
TRANCHE			LITHIUM	RUDIM- ENTS		DÉMONS- TRATIF DROGUE	ÂGE
		DE LA RÉGION DES LANDES					
VENUE AU MONDE	BAIN DE VAPEUR	MÉLODIE FORME D'AVOIR		QUARTIER D'AGADIR		CHROME	
POSSESSIF			SYMBOLE DU GERMAN- ILUM	TANGIBLE	VALISE		
AMER					NON-DIT CONNU	LETTRES DE MARRAK- ECH	NAVIRE À VOILES
JOINT		FIN D'ANNÉE LE MÊME		PRÊCHE ARTICLE			
			CHOISIE			AVENUE	
ADORÉ				GROUPE DE TRAVAIL			

Solution mots flechés d'hier

	M	N	C	L	C
	I	N	A	V	O
	A	B	R	I	S
	N	I	L	G	R
	A	L	U	A	N
	T	E	T	E	I
	U	M	I	E	V
	G	R	E	V	E
	E	N	S	A	U
	T	O	T	N	O
	N	E	R	A	I
	P	O	T	E	T
	I	R	E	E	N

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sâbi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3								■		
4				■						■
5					■			■		
6			■						■	
7					■			■		
8		■						■		
9								■		
10				■						

HORizontalement

- 1- Espace vital
- 2- Eprises
- 3- Arme volante - Vieux do
- 4- Grande ouverte - Désastre de France
- 5- Déshuire - Thymus
- 6- Clé de sons - Gap
- 7- Victoire de Napoléon - Possessif - Poiseuille
- 8- Hermétique
- 9- Orée - Risque
- 10- Grecque - Fabriqués

VERTICALEMENT

- 1- Plat grossier
- 2- Réduit en morceaux - Fin de forme
- 3- Aiguail - Elle tenait le ciel
- 4- Ruisseaux - Navire amiral
- 5- Dans l'œil - Pensé
- 6- Ils n'ont pas besoin de portables !
- 7- Cours de chez nous - Vieux rayon
- 8- Fin de forme - Savoir-faire - Possessif
- 9- Assemblé - Ville à tour
- 10- Cardinal - Grivoise

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	P	E	L	A	R	D	E	S
2	E	P	I	G	O	N	E	■	R	U
3	D	I	G	I	T	A	L	E	S	■
4	A	■	E	D	I	T	E	R	■	I
5	N	I	E	E	■	O	V	E	E	S
6	T	E	S	■	A	M	E	■	M	O
7	E	N	■	R	N	I	■	A	I	L
8	R	A	V	I	S	S	A	N	T	E
9	I	■	I	V	E	T	T	E	■	E
10	E	P	E	E	■	E	R	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

8	3		7			5		9
5	1		6				3	
			3	5	1	7		
7	4	5				3		
5							8	
	3			4	6	2		
4	1	2	6					
6				3	1	7		
3		8		7	6	2		

Moyen

	2		1	5		4		
9		4	7					
	5	1	3		4	6		
1								6
	8		2	3		7		
3								4
		5	9		2	1	6	
					8	7		9
	9		7	5		4		

Difficile

2			7	5				
4		3			9		2	
		1		3			5	
	3						9	
		2	7	4				
9					1			
3		2		1				
8	6			3	4			
			8	1		6		

Expert

			1			5	6	
6								
7			3			2	1	9
			7	3			5	
		2				9		
	5			4	8			
2	6	4			3			8
								3
3	8			4				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	4	2	7	5	9	1	8	3
7	9	8	3	6	1	5	4	2
1	3	5	8	4	2	6	9	7
2	8	9	1	3	5	4	7	6
3	6	1	4	9	7	2	5	8
4	5	7	2	8	6	3	1	9
8	1	4	9	2	3	7	6	5
5	7	3	6	1	8	9	2	4
9	2	6	5	7	4	8	3	1

Moyen

2	3	1	9	6	8	7	4	5
7	8	9	4	3	5	6	1	2
6	4	5	2	1	7	8	9	3
8	1	6	3	7	4	5	2	9
9	2	4	5	8	1	3	7	6
5	7	3	6	2	9	1	8	4
4	5	8	1	9	3	2	6	7
3	6	7	8	4	2	9	5	1
1	9	2	7	5	6	4	3	8

Difficile

3	7	5	6	1	9	8	2	4
6	2	1	4	8	3	9	5	7
8	4	9	2	7	5	3	6	1
4	9	3	5	2	7	1	8	6
2	6	7	1	3	8	5	4	9
5	1	8	9	6	4	7	3	2
7	5	6	8	4	1	2	9	3
9	3	4	7	5	2	6	1	8
1	8	2	3	9	6	4	7	5

Expert

2	3	1	8	9	5	7	6	4
7	9	4	3	2	6	5	1	8
5	6	8	7	4	1	9	3	2
8	4	3	6	7	2	1	9	5
1	7	6	9	5	8	2	4	3
9	5	2	4	1	3	6	8	7
3	8	9	2	6	7	4	5	1
6	1	7	5	3	4	8	2	9
4	2	5	1	8	9	3	7	6

Le déficit budgétaire se creuse de 12,8 MMDH en l'espace d'un mois



La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) laisse apparaître un déficit budgétaire de 41,9 MMDH à fin juillet 2020, contre 24,2 MMDH enregistrés à la même période de l'année 2019. Ce qui correspond à une hausse de 17,7 MMDH.

Selon le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, « par rapport au mois de juin précédent, ce déficit est en augmentation de 12,8 MMDH, dont 4,8 MMDH correspondent aux dépenses d'investissement du mois et 6 MMDH au titre des dépenses additionnelles du Fonds spécial de gestion de la pandémie Covid-19 ».

Les données réunies indiquent qu'il atteint près de 51 MMDH, en aggravation de près de 27 MMDH par rapport à la même période de l'année 2019, dans le cas où l'on exclut l'excédent enregistré par le Fonds spécial de gestion de la pandémie Covid-19, a-t-il précisé dans ce document qui présente les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de Finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

A la lecture dudit document, il ressort que comparativement

aux prévisions de la loi de Finances rectificative 2020, le taux de réalisation des recettes ordinaires, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, s'est situé à 57,1%. Il s'agit là du même niveau atteint un an auparavant.

Le ministère des Finances explique que, « par rapport à la même période de l'année 2019, ces recettes ont enregistré une baisse de 13,6 MMDH, dont 10,3 MMDH au titre des recettes fiscales et 3,3 MMDH au titre des recettes non fiscales ».

En détail, bien qu'en baisse par rapport à la même période de 2019, les réalisations des recettes fiscales du seul mois de juillet sont estimées à 14,6 MMDH. Ce qui traduit une amélioration par rapport à la moyenne des trois derniers mois de l'année en cours qui était de l'ordre de 11 MMDH.

A en croire le Département des finances, cette amélioration a concerné les principales recettes fiscales. A savoir : l'IS avec une recette de 1,8 MMDH, l'IR (3,5 MMDH), la TVA (4,7 MMDH), les recettes douanières (737 M.DH) et les droits d'enregistrement (961 M.DH).

En baisse durant la même période, les recettes non fiscales ont reculé suite à la non-réalisation de

recettes de privatisation durant cette période (-4,4 MMDH) et au retard accusé par les versements en provenance de certains établissements et entreprises publiques (-2,2 MMDH), a expliqué le ministère.

Soulignons toutefois que « cette baisse a été atténuée par une amélioration des « autres recettes » (+3,6 MMDH), attribua-

ble principalement à l'augmentation des fonds de concours (+3,6 MMDH) », a-t-il fait savoir.

Inscrites en hausse grâce principalement aux dépenses ordinaires, les dépenses ordinaires ont, quant à elles, enregistré, à fin juillet 2020, un taux d'exécution de 59,1% par rapport aux prévisions de la loi de Finances rectificative, selon le document statistique faisant remarquer qu'elles se sont inscrites en hausse de près de 7,3 MMDH (+5,5%) par rapport à la même période de l'année 2019.

La même source précise que le rythme d'exécution de ces dépenses recouvre les principales évolutions observées au cours de la période étudiée. En l'occurrence l'augmentation des dépenses de biens et services de 8 MMDH (+7,6%); la quasi-stabilité des intérêts nets de la dette ainsi que la baisse de 735 M.DH (-8,1%) de la charge de la compensation.

Dans ce même document, le ministère des Finances a également indiqué qu'en ce qui concerne les dépenses d'investissement, « les émissions ont atteint 36 MMDH, soit un taux de réalisation de 50,7% par rapport aux prévisions de la LFR et une baisse de 3,3% (-1,2 MMDH) par rapport à la même période de

2019 ».

Selon ses explications, cette évolution résulte principalement de la baisse des dépenses au titre des budgets ministériels.

Soulignons que les comptes spéciaux du Trésor qu'ils ont dégagé un excédent de 7 MMDH contre 5,1 MMDH à fin juillet 2019, soit une augmentation de 1,9 MMDH.

Cet accroissement est attribué principalement à l'excédent de 9 MMDH dégagé par le Fonds spécial de gestion de la pandémie Covid-19, aux autres comptes spéciaux du Trésor ayant enregistré globalement un flux négatif de 2 MMDH, contre un excédent de 5,1 MMDH un an auparavant, a expliqué le ministère.

Comme l'a relevé le ministère dans sa note, en comparaison avec la situation produite par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), précisant que la SCRT appréhende les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire. Et ce « en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin », a-t-il souligné.

Alain Bouithy



A fin juillet 2020, les dépenses ordinaires se sont inscrites en hausse de près de 5,5 % par rapport à la même période de l'année 2019

L'OCP salue le soutien à ses exportations d'engrais vers les Etats-Unis

Le Groupe OCP prend acte du vote de la Commission du commerce international des Etats-Unis pour faire avancer une enquête concernant les engrais phosphatés importés du Maroc, en réponse à une pétition déposée par un producteur américain alléguant des avantages déloyaux qui pourraient prétendument nuire aux producteurs nationaux. A un stade aussi précoce du processus, la décision de la Commission de poursuivre l'enquête est extrêmement courante.

OCP continue de collaborer étroitement avec les autorités américaines compétentes et apporte une réponse robuste à ce que nous pensons être une pétition erronée qui, si elle était introduite avec succès, nuirait aux agriculteurs américains.

Nous sommes heureux que nos nombreux clients américains

continuent d'exiger et d'accueillir nos produits de haute qualité qui aident les agriculteurs américains à rester parmi les plus productifs au monde et une force majeure dans les exportations agricoles et alimentaires américaines qui créent et soutiennent des emplois aux Etats-Unis. Ils nous ont clairement indiqué qu'ils accordent une grande importance à cette source fiable de nutriments végétaux.

Nous sommes également heureux qu'un large éventail de voix dans le secteur agricole, et un nombre croissant de fonctionnaires des Etats agricoles, expriment des inquiétudes quant à l'impact potentiellement dommageable sur les agriculteurs américains des droits compensateurs demandés par le producteur américain, qui auraient l'effet d'une limitation sévère des sources d'approvisionnement.

Le taux débiteur moyen baisse à 4,58% au deuxième trimestre

Le taux moyen pondéré global des crédits a enregistré une baisse de 29 pbs à 4,58%, selon les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib sur les taux débiteurs relatifs au deuxième trimestre de 2020. Par objet économique, les taux ont reculé de 23 pbs à 4,41% pour les facilités de trésorerie et de 31 pbs à 4,21% pour les crédits à l'équipement, d'après les résultats de cette enquête publiés mercredi.

Bank Al-Maghrib note en outre que les taux ont progressé de 6 pbs à 5,22% pour les concours immobiliers et de 34 pbs à 7,09% pour les prêts à la consommation. Par secteur institutionnel, les taux appliqués aux crédits aux particuliers ont baissé de 11 pbs à 5,53% et ceux assortissant les concours aux entreprises non financières se sont repliés de 26 pbs à 4,44%, relève la même source.

Pour les entreprises non financières privées en particulier, les taux ont baissé de 36 pbs à 4,44% globalement, reflétant les reculs de 28 pbs à 4,14% pour les grandes entreprises (GE) et de 65 pbs à 5,18 pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Les créances en souffrance, talon d'Achille du secteur bancaire

Le choc économique induit par la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19) n'a pas été sans conséquences sur le secteur bancaire qui a vu son coût de risque monter crescendo au regard de la dégradation de la solvabilité de nombreux clients fragilisés par les effets néfastes de cette crise sanitaire.

Les dernières publications financières communiquées par quelques

banques de la place témoignent d'un effort de provisionnement en nette hausse visant à couvrir les créances en souffrance ou encore d'un provisionnement prudentiel des encours sains, notamment sur certains secteurs impactés par la crise, provoquant, ainsi, des baisses drastiques au niveau des bénéfices semestriels allant jusqu'à 92%.

Selon les dernières statistiques monétaires publiées par Bank Al-Maghrib (BAM), le portefeuille des créances en souffrance détenu par les banques a frôlé les 75 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2020, en augmentation de 11,9% en glissement annuel. Par catégorie de clientèle, les sociétés non financières privées sont à l'origine de 42,58 MMDH (+9,5%) de cet encours alors que les ménages enregistrent 32,44 MMDH de créances en souffrance avec une progression annuelle plus alarmante (+15,6%).

Afin d'évaluer la résilience des banques, BAM a mené un exercice de macro stress test sur la base de ses projections macroéconomiques de juin 2020 qui a fait ressortir une hausse importante des créances en souffrance des principales banques en 2020 et 2021. Le taux de défaut moyen devrait passer, selon BAM, de 7,6% en 2019 à 9,9% en 2020 puis à 10,8% en 2021.

La dégradation de l'activité économique, induisant une baisse des revenus des ménages et une rupture du cycle d'exploitation des entreprises, serait à l'origine d'une augmentation éventuelle des créances en souffrance dont le ratio au crédit bancaire s'est quasiment stabilisé en 2019 pour la troisième année consécutive à 7,6%, avec un repli de 11,4% à 10,9% pour les entreprises privées et une augmentation de 7,6% à 8,5% pour les ménages.

D'après la Banque centrale, "les banques, dans le cadre de leur activité de prêt, font face au risque de non remboursement inhérent notamment au profil des emprunteurs, et des projets financés ou encore à l'évolution de la conjoncture".

Veillant à préserver la qualité du portefeuille de crédit et assurer sa couverture par des provisions appropriées, BAM indique avoir "incité les banques à renforcer la surveillance des crédits, notamment par une meilleure gestion des dépassements sur les lignes de crédit autorisées et une gestion proactive des créances présentant des signes de difficulté".

Par ailleurs, les niveaux actuels et attendus des créances non performantes ont incité la Banque centrale à explorer les mesures susceptibles d'alléger les bilans bancaires et de



contribuer à donner une nouvelle impulsion à l'offre de crédit. Dans ce cadre, elle a décidé de lancer une étude sur les solutions visant à identifier et lever les contraintes en matière de recouvrement des créances et définir les prérequis à la mise en place d'un marché secondaire des créances en souffrance.

En outre, Bank Al-Maghrib a multiplié les consultations pour finaliser la réforme de la classification et de provisionnement des créances. A l'issue des consultations avec la profession bancaire sur la réforme de la classification des créances, BAM a retenu une entrée en vigueur progressive et en 2 étapes (fin 2022 pour

les dispositions régissant les créances en souffrance et fin 2024 pour les dispositions régissant les créances sensibles).

En dépit d'une hausse prévisionnelle du risque de crédit conjuguée à une production de crédits au ralenti, les résultats du macro stress font ressortir la capacité des banques à respecter les exigences réglementaires. Elles subiraient, toutefois, les répercussions négatives de la crise sanitaire, en enregistrant une hausse des sinistralités, une réduction des résultats et une baisse de leurs ratios de fonds propres.

Par Youness Akrim (MAP)



Selon Bank Al-Maghrib, le portefeuille des créances en souffrance détenu par les banques a frôlé les 75 MMDH à fin juin 2020

La production industrielle en hausse de 9,1% dans la zone euro à fin juin



En juin 2020, un mois marqué dans de nombreux Etats membres par un certain assouplissement des mesures de confi-

nement liées au Covid-19, la production industrielle corrigée des variations saisonnières a augmenté de 9,1% tant dans la zone euro que dans

l'UE, par rapport à mai 2020, selon les estimations d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. En mai 2020, la production industrielle avait augmenté de 12,3% dans la zone euro et de 11,6% dans l'UE.

En juin 2020, par rapport à juin 2019, la production industrielle a diminué de 12,3% dans la zone euro et de 11,6% dans l'UE.

En juin 2020, par rapport à mai 2020, dans la zone euro, la production a augmenté de 20,2% pour les biens de consommation durables, de 14,2% pour les biens d'investissement, de 6,7% pour les biens intermédiaires, de 4,8% pour les biens de consommation non durables et de 2,6% pour l'énergie.

Dans l'UE, la production a augmenté de 20,2% pour les biens de consommation durables, de 14,2% pour les biens d'investissement, de 6,5% pour les biens intermédiaires, de 5,6% pour les biens de consommation non durables et de 1,7% pour l'énergie.

Les plus fortes hausses de la production industrielle ont été enregistrées en Slovaquie (+21,7%), en Hongrie (+17,1%) et en Roumanie (+16,3%). Des baisses ont été relevées en Belgique (-1,4%) et en Finlande (-0,8%).

En juin 2020, par rapport à juin 2019, dans la zone euro, la production a reculé de 15,9% pour les biens d'investissement, de 13,1% pour les biens

intermédiaires, de 8,9% pour les biens de consommation durables, de 7,6% pour l'énergie et de 7,5% pour les biens de consommation non durables.

Dans l'UE, la production a diminué de 16,4% pour les biens d'investissement, de 11,9% pour les biens intermédiaires, de 9,1% pour l'énergie, de 7,5% pour les biens de consommation durables et de 6,0% pour les biens de consommation non durables.

Les baisses les plus marquées ont été relevées en Portugal (-14,8%), en Allemagne et en Espagne (-14,1% chacune) et en Italie (-13,7%). Une hausse de 4,5% a été observée en Irlande.

Présentation du deuxième tome de l'ouvrage "Mémoire, identité et patrie..Mémoires de Dakhla"



Le deuxième tome de l'ouvrage "Mémoire, identité et patrie..Mémoires de Dakhla", de l'acteur associatif Hassan Lahouidag a été présenté récemment à distance, à l'occasion du 41ème anniversaire de la récupération de la province d'Oued Eddahab, la fête du Trône et l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.

S'exprimant à cette occasion, l'auteur de l'ouvrage, qui est également président de l'Association de l'Intégrité territoriale dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, a souligné que cet ouvrage est une sorte de "constat personnel" et "se veut un descriptif d'un parcours personnel, depuis qu'il a rejoint la ville de Dakhla en octobre 1991 jusqu'à 2018", en mettant en exergue les différentes activités à vocation politique et diplomatique en général, et en particulier les événements ayant marqué la perle du Sud durant cette période.

L'auteur a également indiqué que cet ouvrage de six chapitres comprend une série de témoignages, de perceptions et de réac-

tions de la part d'une pléiade d'académiciens, universitaires, politiciens et acteurs associatifs, dans la perspective de présenter une série de recommandations, en vue de renforcer le soutien à la cause nationale.

Dans sa présentation du livre, M. Lahouidag a noté que cet ouvrage met l'accent principalement sur les développements du conflit artificiel autour du Sahara marocain et s'articule autour des acquis nationaux et internationaux et les grands chantiers que le Maroc a pu concrétiser dans ses provinces du Sud, afin de mettre en œuvre des projets et programmes d'investissement et de développement aux niveaux économique, social, culturel et humain et environnemental.

En incluant dans ce livre des analyses approfondies sur une série d'événements nationaux et plusieurs discours royaux, M. Lahouidag a mis le cap également sur les progrès diplomatiques notables, notamment la question du Sahara, qui est une priorité pour la diplomatie marocaine, conformément à la vision perspicace de SM le Roi Mohammed VI.

A travers les deux tomes de l'ouvrage, l'auteur a souligné la nécessité de poursuivre une mobilisation globale pour consolider l'unité nationale, d'acquiescer des connaissances et de données tangibles servant de plaidoyer au sujet de la marocanité du Sahara et de mettre à nu les thèses séparatistes et contrer les manœuvres des ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume et leurs allégations mensongères.

Dans la même veine, l'acteur associatif a émis le souhait que cette publication puisse contribuer à renforcer la mémoire nationale et les capacités de la société civile dans le cadre de la diplomatie parallèle pour être en mesure de défendre la cause juste des Marocains au niveau international.

De même, il a plaidé pour que ce livre soit une source d'inspiration pour les générations montantes afin qu'elles restent viscéralement attachées aux valeurs du patriotisme sincère, du sacrifice inconditionnel et de l'esprit de citoyenneté positive pour mieux défendre les intérêts supérieurs de leur pays.

Dans cette lignée, il a rappelé que les

contextes de la publication de ces ouvrages (tome 1 et 2), s'articulent autour de la poursuite de la mobilisation nationale globale et l'intensification des efforts de sensibilisation quant à la première cause nationale, tout en mettant l'accent sur l'importance de renforcer la cohésion du front intérieur et de consolider la diplomatie parallèle pour défendre la marocanité du Sahara, à même de réaffirmer la légitimité de la cause nationale et d'accélérer le règlement du conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Marquée par un vibrant hommage à l'acteur associatif Hassan Lahouidag, en reconnaissance de ses efforts ayant permis de mettre en lumière l'histoire du Sahara marocain, cette rencontre à distance a vu la présence notamment du président de l'Alliance marocaine pour la propriété intellectuelle (AMPI), Abdelhakim Karmane, du professeur à l'université Mohammed V de Rabat, Noureddine Belhadad et de la directrice de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Dakhla-Oued Eddahab, Ejijda Ellabig.

Hollywood reprend timidement ses tournages



L'acteur américain Gregg Daniel a bien failli, au plus fort de la pandémie, ne pas se présenter à une audition à Los Angeles, où les tournages de films reprennent au ralenti entre revendications syndicales et problèmes d'assurances. "Je suis Afro-Américain, j'ai plus de 50 ans et les personnes noires mourraient de façon disproportionnée du Covid-19", dit-il pour justifier ses "hésitations". Mais "le script était tellement bon" et sa passion pour le métier si ardente que le révérend Da-

niels de la série "True Blood" a finalement décidé, malgré les risques, de passer le casting, à une époque où "personne ne tournait".

Quelques mois ont passé depuis, la situation sanitaire s'est temporairement améliorée et le tournage de "7th & Union", film dramatique dans l'univers de la boxe, a pu être mené à bien dans les rues étrangement vides de la capitale américaine du cinéma. "Tout s'est bien passé", assure la productrice exécutive Jolene Rodriguez, à la faveur de quelques aménagements: tests de dépistage réguliers, stations de désinfection, distanciation physique obligatoire entre les prises et personnel spécialement chargé de faire respecter les gestes barrière sur les plateaux.

Une poignée de tournages seulement ont pourtant repris à Hollywood depuis que le gouverneur de Californie Gavin Newsom y a donné son feu vert en juin. Avec 600.000 cas recensés et plus de 10.000 morts à lui seul, l'Etat le plus peuplé du pays est aussi le plus touché par la pandémie de Covid-19, dont la récurrence au début de l'été sur la côte pacifique a poussé certains producteurs à se tourner vers d'autres régions, plus sûres.

Jolene Rodriguez reconnaît que la question s'est posée pour le film "7th & Union": "Nous

sommes demandés à un moment s'il ne valait mieux pas arrêter pour le bien de tous. Mais nous avons finalement réussi à aller au bout".

Les demandes d'autorisations de tournage plafonnent actuellement à un tiers de leur niveau habituel, selon l'organisme à but non lucratif FilmLA, et la grande majorité d'entre elles concernent la publicité et les émissions de télé-réalité. La reprise des tournages de films se heurte elle aux discussions entre studios et syndicats sur les nouvelles normes de sécurité à adopter dans l'industrie du cinéma. "Nous travaillons là-dessus depuis de nombreuses semaines, il y a beaucoup de questions complexes", relève Duncan Crabtree-Ireland, dirigeant d'un large syndicat de défense des acteurs.

Parmi ses revendications figurent notamment des tests de dépistage quotidiens pour les acteurs les plus exposés à une potentielle contamination, lors de scènes de sexe ou de bagarre par exemple. Un accord est attendu le mois prochain entre les différentes parties, mais il restera encore à régler l'épineuse question des assurances.

Suspendre la production d'un film peut être si coûteux que les compagnies d'assurance écar-

tent, dans leurs nouveaux contrats, les risques liés au Covid-19. "D'après ce qui se dit, les autorités vont devoir intervenir" afin de régler ce différend, note le syndicaliste Duncan Crabtree-Ireland.

Pour l'heure, les quelques tournages qui reprennent à Hollywood font l'objet de tractations au cas par cas avec les syndicats. Et les producteurs apprennent à se montrer créatifs pour les sites de tournage, les lieux publics très fréquentés étant d'office écartés. "Les scénaristes sont très astucieux. Certains écrivent des scènes se déroulant dans des lieux plus isolés, comme des sites industriels", confie à l'AFP le président de FilmLA Paul Audley. D'autres productions choisissent une autre voie, plus directe mais plus risquée, en tournant sans autorisation. Mais les riverains, relève-t-il, n'hésitent pas à dénoncer les tournages sauvages auprès de son organisme.

Malgré l'attractivité croissante de nouveaux sites comme la Géorgie, dans le sud-est du pays, Los Angeles garde une longueur d'avance en termes de services et de confort, assurent les professionnels californiens. Les acteurs "préfèrent travailler près de chez eux", note Duncan Crabtree-Ireland. "Surtout en des temps si incertains".

Cheb Khaled chante pour Beyrouth



"Elle s'appelle Beyrouth": c'est le titre que Khaled, star du raï des années 1990, prévoit de sortir mardi en hommage à la population libanaise meurtrie par l'explosion dévastatrice au port de la capitale, a-t-on appris vendredi auprès de son label.

"Mon sourire s'est effacé, pour laisser place à la peine que je partage à vos côtés, explique le chanteur

dans un communiqué transmis à l'AFP par Aalia Publishing. Un peu... votre peuple, frères (amis) libanais, a été touché et nos coeurs ont été meurtris".

Les bénéfices du single et du clip, prévus pour mardi 18 août, soit deux semaines après la tragédie, seront reversés à la Croix Rouge, précise le label. Pour cette chanson, Khaled s'est associé à un "ami", le

musicien libanais Rodge. "Beyrouth a fait face à une explosion qui a dévasté le coeur de cette ville, laissant son peuple meurtri, affamé et sans toit", écrit ce dernier sur sa page Facebook, dont la photo le montre face à Khaled et annonce la chanson.

La double explosion qui a ravagé Beyrouth le 4 août a fait plus de 171 morts.

Bouillon de culture

Shwikar

L'artiste égyptienne Shwikar est décédée vendredi à l'âge de 85 ans des suites d'une longue maladie, a annoncé le syndicat des acteurs professionnels égyptiens.

Natif d'Alexandrie en 1935, l'actrice n'est plus apparue sur les grands-écrans depuis 2010, son dernier film étant "Kalemini Chokran", où elle a joué aux côtés de Ghada Abdel Razak sous la direction de Khaled Youssef.

Avec son ex-mari, Fouad El-Mohandes, elle a constitué l'un des principaux duo ayant marqué l'histoire du cinéma égyptien. Elle est connue pour ses rôles dans les comédies et notamment sur les planches de théâtre comme dans la représentation "Sayidati Al Jamila", outre ses apparitions dans plusieurs long-métrages à l'instar de "Kashf Al Mastor", "Zaman Al Mamno", "Ragol Le Hazza Al Zaman" et "Ta'er Al Layl Al Hazin".

Durant son riche parcours artistique, Shwikar a joué dans plus de 170 films, pièces théâtrales et série télévisées.



Pandémie oblige, un DJ s'essaie aux tournées virtuelles



Avec la pandémie de coronavirus, les concerts en ligne se sont généralisés, et les musiciens se battent pour monter (virtuellement) sur scène. Et pour en tirer des revenus. Le DJ haïtien Michael Brun va essayer un nouveau modèle dans la musique: le géopérage. Repérer des gens qui se connectent depuis une zone géographique précise, et leur faire payer "l'entrée". De quoi recréer l'expérience d'une tournée.

Les premiers trois concerts payants qu'il va organiser, à 5 dollars l'accès virtuel, sont pour les habitants (où ceux se trouvant à moins de 160 kilomètres) de Los Angeles, Miami et Chicago.

Comme beaucoup d'autres artistes, ce DJ de 28 ans, qui a mixé dans les plus grands festivals et dont les tubes ont été écoutés des millions de fois en streaming, jouait gratuitement depuis son appartement au début de la pandémie. Cette fois, il mixera depuis un célèbre club de jazz de Manhattan, avec un système sonore et une qualité de production bien au-dessus de la moyenne des autres concerts virtuels.

Le géopérage payant, espère-t-il, permettra de recréer une expérience plus immersive, limitée à 500 places par soirée. "Ce n'est pas seulement un concert parmi tant d'autres, comme ça au hasard", explique-t-

il à l'AFP. "On a plus l'impression de vivre le moment". Les shows gratuits, qui permettaient de divertir les esprits et réchauffer les coeurs pendant la pandémie, étaient une "nécessité" pour garder le contact avec le public, explique-t-il.

"Personne ne sait quand la musique live va revenir, donc nous ne voulons pas disparaître", ajoute-t-il.

Depuis la crise du disque, la plupart des artistes tirent la grande majorité de leurs revenus des concerts et des tournées, un modèle économique considérablement mis à mal par la crise sanitaire mondiale. D'où l'intérêt de chercher une manière de monnayer les soirées virtuelles.

Sa scénographie et les morceaux qu'il jouera changeront à chaque show, comme pour un vrai concert. Les spectateurs pourront acheter leur place en ligne et suivre le concert sur Zoom. En plus du revenu des places, Michael Brun est sponsorisé par une célèbre marque, un type de partenariat que le producteur de musique électronique espère inscrire dans la durée. "Les marques associées avec le monde du divertissement tirent un bénéfice des artistes", explique-t-il. "Pour qu'ils puissent continuer à avoir un public à viser, il leur faut soutenir les gens qui créent cette culture", utilisée pour vendre leurs produits.



Les épidémies, autre spectre du réchauffement climatique

Les épidémies, autre spectre du réchauffement climatique. Réveil d'un virus préhistorique congelé, retour de la variole, la dengue s'installant en Europe... Ces scénarios dignes d'un film catastrophe sont sérieusement étudiés par les scientifiques, inquiets du risque épidémique lié au réchauffement climatique.

La pandémie de Covid-19, avec son virus sans doute né chez la chauve-souris, a mis en lumière les dangers des interférences de plus en plus poussées entre les activités humaines et la nature, qui favorisent la transmission de maladies de l'animal à l'Homme.

Mais le risque d'épidémies peut aussi venir d'une autre conséquence désastreuse des activités humaines: le changement climatique, qui provoque le déplacement des moustiques porteurs du paludisme ou de la dengue, et un début du dégel du permafrost où sont congelés des microbes plus ou moins anciens. "Dans mes moments les plus sombres, je vois un avenir vraiment horrible pour l'Homo sapiens", lâche Birgitta Evengard, microbiologiste à l'Université d'Umea, en Suède. "Notre plus grand ennemi est notre propre ignorance, parce que la nature est pleine de microorganismes", notamment le permafrost, "véritable boîte de pandore", explique-t-elle à l'AFP.

Ces sols gelés en permanence, qui recouvrent un quart des terres de l'hémisphère nord, en Russie, au Canada, ou en Alaska, sont déjà une bombe à retardement climatique: une partie "importante" pourrait dégeler d'ici 2100, libérant des dizaines voire des centaines de milliards de tonnes de gaz à effet de serre, selon les experts climat de l'ONU (Giec). Et ce n'est pas tout. "Les microorganismes peuvent survivre dans un espace gelé pendant très longtemps", souligne le Pr Vladimir Romanovsky, de l'Université d'Alaska à Fairbanks. "Dès que le sol dégèle, l'eau commence à couler au travers, emmenant avec elle particules, matières organiques ou microorganismes isolés depuis des centaines ou des milliers d'années", explique le géophysicien.

La science a prouvé que certains de ces microorganismes peuvent être réveillés. "Quand vous mettez une graine dans un sol gelé pendant des milliers d'années, il ne se passe rien. Quand vous réchauffez le sol, la graine va pouvoir germer. C'est la même chose avec un virus", explique à l'AFP le Pr Jean-Michel Claverie.

Avec son équipe de l'Institut de microbiologie de la Méditerranée, il a réussi à réactiver des virus sibériens datant d'au moins 30.000 ans.

Ces organismes réveillés ne s'attaquaient qu'à des amibes. Mais dans ces régions glacées, "des hommes de Néandertal, des mammouths, des rhinocéros laineux ont eu des maladies, sont morts, sont tombés. Probablement que tous les virus qui ont causé leurs problèmes à l'époque sont



encore dans le sol", poursuit-il.

Le nombre des bactéries ou virus emprisonnés là est incalculable. Mais la vraie question est: sont-ils dangereux? Les scientifiques sont partagés. "L'antrax prouve qu'une bactérie peut dormir dans le permafrost pendant des centaines d'années et être ranimée", estime Birgitta Evengard.

En 2016, en Sibérie, un enfant avait été tué par la maladie du charbon (anthrax), disparue depuis 75 ans dans la région.

Cette contamination est attribuée parfois au dégel d'un cadavre ancien de rennes pris dans le permafrost. Certains experts estiment toutefois que les carcasses étaient simplement dans le sol de surface qui dégèle chaque année, cet événement ne prouverait donc pas qu'un pathogène congelé depuis bien plus longtemps dans le permafrost puisse encore tuer.

D'autres pathogènes connus, comme les virus de la grippe de 1917 ou de la variole, sont aussi potentiellement présents dans les cimetières arctiques accueillant les victimes d'épidémies anciennes préservées dans les couches glacées.

Si certains, comme Vladimir Romanovsky, estiment qu'ils sont "probablement désactivés", d'autres sont moins sûrs.

Dans tous les cas, pour la variole, grâce au vaccin, "on s'en sortirait, même si une épidémie locale ferait des dégâts", indique le Pr Claverie. Pour lui, "le vrai danger" est bien plus profond, dans les couches qui peuvent dater de 2 millions d'années et qui renferment potentiellement des pathogènes inconnus.

Encore faut-il qu'un virus réveillé, ancien ou non, trouve un hôte. Une rencontre que le changement climatique faciliterait, en ouvrant toujours plus les routes du Grand Nord.

Avec l'exploitation industrielle de l'Arctique, on a toutes les conditions du risque

réunies: un danger potentiel, avec la présence de gens", insiste Jean-Michel Claverie.

Le réchauffement de la planète pourrait aussi devenir un allié de poids pour des virus bien plus actuels, qui font déjà des ravages à travers le monde.

Paludisme, dengue, chikungunya, zika... Certains moustiques vecteurs de maladies "tropicales" pourraient se retrouver comme chez eux en Europe ou en Amérique du Nord. "Les moustiques étendent leur portée vers le Nord et sont désormais capables de survivre à l'hiver dans certaines régions tempérées", souligne ainsi Jeanne Fair, chercheuse au Laboratoire américain Los Alamos, qui travaille sur des modèles pour prédire jusqu'où ils pourraient s'installer.

La présence de ce vecteur (tique, moustique, mouche) ne suffit pas. Il faut bien sûr un hôte. Et "des conditions particulières de température pour que le pathogène puisse se répliquer dans le moustique", insiste Cyril Caminade, épidémiologiste à l'Université de Liverpool.

Par exemple, le moustique tigre (*Aedes albopictus*), originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-est mais devenu l'une des pires espèces invasives au monde, est désormais présent en Europe sur quasi toute la côte méditerranéenne, même à Paris, et pourrait poursuivre son avancée vers le nord.

Pour l'instant, le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC) n'a répertorié que quelques cas autochtones des maladies qu'il peut transmettre: une quarantaine de cas de dengue entre 2010 et 2019, deux cas de zika en France en 2019, et plusieurs centaines de chikungunya entre 2007 et 2017, principalement en Italie.

Mais le tigre, souvent montré du doigt,

n'est pas le seul. Un autre moustique (*Aedes aegypti*), principal vecteur de la dengue, est également sous surveillance. "Une augmentation de la température moyenne pourrait conduire à une transmission saisonnière de la dengue dans le sud de l'Europe si le *A.aegypti* infecté par le virus s'y établissait", met en garde l'ECDC.

Quant au risque du retour du paludisme dans des régions où il était autrefois endémique, en Europe ou en Amérique du Nord, il est moins clair: la prévalence de cette maladie transmise par les anophèles et pour laquelle un traitement existe, est largement liée aux conditions socio-économiques.

Selon une étude parue en 2011, citée par le dernier rapport de référence du Giec, 5,2 milliards de personnes pourraient vivre en 2050 dans des zones touchées par le paludisme, si on ne limite pas le réchauffement. Mais en ajoutant des facteurs de forte croissance économique et de développement social, ce nombre baisserait à 1,7 milliard.

Malgré tout, "des expériences récentes en Europe du Sud démontrent à quel point la maladie peut rapidement réapparaître si les services de santé fléchissent", insistait le Giec, en référence notamment à la résurgence de cas en Grèce après la crise de 2008.

Quant à l'Afrique, qui comptait en 2018 plus de 90% des 228 millions de cas de paludisme, elle risque de voir les moustiques monter en altitude, par exemple sur le plateau éthiopien et au Kenya.

De manière générale pour ces maladies tropicales, pour l'instant, les signaux "sont inquiétants en terme de présence des vecteurs, pas forcément de transmission", résume Cyril Caminade. "Ça montre les prémices", note-t-il. Et "on n'en est qu'à l'apéritif du changement climatique".

Les volontaires affluent en Floride pour tester les vaccins anti-Covid



Heather Lieberman espère développer une immunité. Sandra Rodriguez, elle, veut faire avancer la recherche. Les deux femmes se sont portées volontaires pour des essais cliniques de vaccins expérimentaux anti-Covid en Floride, épicentre de l'épidémie aux Etats-Unis. "Je veux aider et contribuer à écrire l'histoire", confie Sandra Rodriguez, enseignante de 63 ans, dans une clinique près de Miami où une infirmière se prépare à lui faire une piqûre. "Je veux faire le bien et je sais que c'est le cas. Je n'ai donc aucune hésitation", insiste-t-elle.

La troisième et dernière phase des essais cliniques nécessite des milliers de participants afin de vérifier l'efficacité et la sûreté des vaccins expérimentaux.

Durement touchée par la pandémie, avec plus d'un demi-million de cas recensés et près de 9.000 décès, la Floride ne manque pas de volontaires. L'organisme privé Research Centers of America (RCA), situé dans la ville d'Hollywood, à une quarantaine de kilomètres au nord de Miami, teste au total six vaccins expérimentaux contre le Covid-19, dont deux sont en phase 3.

Les volontaires s'y rendent un par un, sur rendez-vous. Ils sont examinés par un médecin, signent un formulaire et reçoivent leur injection. Il s'agit soit d'un vaccin expérimental, soit d'un placebo: une méthodologie nécessaire afin de pouvoir établir des comparaisons. On leur demande alors d'attendre environ deux heures avant de rentrer chez eux, une fois que les médecins se sont assurés qu'ils ne présentent pas d'effets indésirables.

"Tout se passe bien, aucun des patients que nous avons vaccinés jusqu'ici n'a présenté de complications", affirme Nelia Sanchez-Crespo,

médecin et chercheuse du centre de recherche clinique RCA. Les volontaires "affluent", note-t-elle. "Ils sont très motivés."

Les gens ont plus envie que d'habitude de participer à ces essais car ils veulent vraiment qu'un vaccin soit disponible au plus vite."

La perspective de développer une immunité contre le nouveau coronavirus a également motivé Heather Lieberman. "Ça vaut le coup d'essayer, il n'y a pas vraiment d'autres options. On ne peut pas vivre en vase clos", témoigne la jeune femme de 28 ans en croisant les doigts pour ne pas recevoir le placebo.

Le RCA teste chaque jour un vaccin expérimental différent. Aujourd'hui: le mRNA-1273 développé conjointement par la biotech Moderna et les Instituts nationaux de santé américains (NIH), dont les tests de phase 3 ont commencé le 27 juillet à travers le pays.

Chaque vaccin expérimental sera injecté à 30.000 personnes, dans des dizaines de centres américains, la plupart en Floride, en Californie et au Texas, les Etats les plus touchés. Les volontaires s'inscrivent en ligne avant d'être contactés par la clinique.

Tout le monde peut participer. "Chaque test examine quelque chose de différent. Nous voulons assurément différents profils", explique Nelia Sanchez-Crespo, qui espère accueillir au RCA plusieurs centaines de volontaires chaque semaine. "Des personnes en bonne santé, des secouristes, des médecins, des infirmières, des pompiers, des gens qui travaillent dans des aéroports ou des restaurants", détaille-t-elle. "C'est très important. Ils sont en contact avec beaucoup de monde".

"Mais aussi des profils à risque en raison de problèmes médicaux comme le diabète, l'asthme

ou la maladie pulmonaire obstructive chronique", poursuit la chercheuse.

Deux projets occidentaux de vaccins anti-Covid, en plus de celui de Moderna/NIH, sont aussi dans la phase finale d'essais cliniques: ceux des alliances Oxford/AstraZeneca et Pfizer/BioNTech. Deux autres en sont au même stade en Chine, tandis que la Russie a annoncé cette semaine avoir développé un vaccin donnant une "immunité durable", baptisé Spoutnik V.

Une annonce accueillie avec scepticisme au sein de la communauté scientifique occidentale, le vaccin russe n'ayant pas encore été soumis à la phase 3 d'essais cliniques. Les Etats-Unis ont déjà investi plus de 10 milliards de dollars au total dans six projets de vaccins et signé des contrats garantissant la livraison de centaines de millions de doses en cas d'essais probants.

Des critiques de Biden contre Erdogan suscitent la colère d'Ankara

La Turquie a exprimé sa colère dimanche après la publication d'une vidéo virale dans laquelle le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden critique le président Recep Tayyip Erdogan et appelle à soutenir ses opposants. M. Biden a tenu ces propos lors d'un entretien filmé avec le New York Times en décembre, mais la vidéo le montrant en train de critiquer le gouvernement turc a refait surface samedi, embrasant les réseaux sociaux.

Interrogé au sujet de la Turquie, le candidat démocrate qualifiait M. Erdogan d'"autocrate", dénonçait sa politique envers les Kurdes et préconisait de soutenir l'opposition. "Nous devrions avoir une approche très différente avec lui, faire comprendre clairement que nous soutenons les leaders de l'opposition", déclarait notamment M. Biden.

Il faut, expliquait-il, "enhardir" les rivaux du dirigeant turc "pour qu'ils puissent affronter et vaincre Erdogan. Pas par un coup d'Etat, mais par le processus électoral". Si l'interview de M. Biden au New York Times n'avait pas suscité de réaction notable après sa publication en janvier en format écrit, la vidéo a provoqué un tollé en Turquie, où la présidence a vivement réagi.

"L'analyse de la Turquie par Joe Biden est basée sur une ignorance pure, de l'arrogance et de l'hypocrisie", a ainsi dénoncé dimanche le porte-parole de M. Erdogan, Ibrahim Kalin. "Les jours où la Turquie était menée à la baguette sont révolus. Mais si vous pensez pouvoir y arriver, tentez votre chance. Vous en paierez le prix", a-t-il ajouté sur Twitter.

Les déclarations de M. Biden ont par ailleurs plongé dans l'embarras l'opposition à M. Erdogan, qui accuse régulièrement ses rivaux d'être à la solde de puissances étrangères. Plusieurs responsables du principal parti d'opposition, le CHP (social-démocrate), ont d'ailleurs rapidement pris leurs distances, appelant à "respecter la souveraineté de la Turquie".

Les critiques de M. Biden présagent aussi une possible dégradation des relations entre Ankara et Washington, déjà difficiles, s'il parvient à défaire Donald Trump à la prochaine élection présidentielle américaine, en novembre. M. Erdogan, qui s'est efforcé ces dernières années de cultiver une relation personnelle avec M. Trump, s'en prend souvent à son prédécesseur, Barack Obama, dont M. Biden était le vice-président. Les rapports entre Ankara et Washington s'étaient tendus sous le deuxième mandat de M. Obama (2012-2016), en raison notamment de désaccords sur la Syrie et des atteintes croissantes aux libertés en Turquie.

La poussée jihadiste au Mozambique met les Etats d'Afrique australe à l'épreuve

Laudacieuse attaque qui a permis à des jihadistes de s'emparer d'un port stratégique du nord du Mozambique, riche en gaz, met à l'épreuve les capacités de réaction des pays d'Afrique australe, selon des analystes.

Pour la troisième fois cette année, des jihadistes affiliés au groupe Etat islamique (EI) ont attaqué la petite ville de Mocimboa da Praia, s'emparant mercredi de son port stratégique pour l'immense projet de gaz naturel liquéfié (GNL) de la région, l'un des plus gros investissements en Afrique, auquel participe notamment le groupe français Total.

La province de Cabo Delgado, la plus septentrionale du pays, limitrophe de la Tanzanie, est la cible depuis octobre 2017 d'attaques jihadistes qui ont fait plus de 1.500 morts et 250.000 déplacés.

Le gouvernement mozambicain n'a fini par reconnaître la présence de ces jihadistes sur son sol qu'en avril 2020.

Un sommet virtuel des chefs d'Etat des pays de la Communauté de développement d'Afrique

australe (SADC) est prévu ce lundi et les analystes espèrent que cette présence jihadiste sera au coeur de la rencontre, d'autant plus que le Mozambique doit prendre la présidence tourmentée de la SADC.

Cette organisation devrait "d'urgence aider le Mozambique à endiguer cette rébellion violente", selon l'Institut d'études de la sécurité (ISS) basé à Pretoria, qui voit dans ce sommet "une occasion majeure de prendre des actions décisives pour aider à mettre fin à la crise".

En mai, la division chargée de la sécurité de la SADC a promis d'aider le Mozambique à s'attaquer à la rébellion jihadiste, l'un des plus grands défis que l'Afrique australe ait eu à relever ces dernières années. "Il est vraiment temps pour la SADC d'intervenir", estime l'activiste Adriano Nuvunga, directeur du Centre pour la démocratie et le développement du Mozambique, basé à Maputo.

Jusqu'à présent, le Mozambique a fait appel à des sociétés de sécurité privées pour tenter de reprendre le contrôle de ses régions du nord, dont


la russe Wagner et la sud-africaine Dyck Advisory Group, selon plusieurs spécialistes des questions de sécurité. Mais "l'action militaire du gouvernement, y compris le recours à des mercenaires, n'a pas mis un terme aux attaques", note l'ISS.

Jeudi, lors d'une réunion préparatoire au sommet régional, la ministre mozambicaine des Affaires étrangères, Veronica Macamo, a affirmé que "si le terrorisme et l'extrémisme violent n'étaient pas contenus, ils pouvaient s'étendre" à toute l'Afrique australe.


En 2008, la SADC a créé une brigade prête à intervenir dans des situations de conflit qui a pour la dernière fois été déployée au Lesotho en 2017, à la suite du meurtre du chef de l'armée de ce petit royaume. Si elle était envoyée au Mozambique, il s'agirait de la première confrontation de cette brigade avec des jihadistes. "Il ne semble pas que la SADC aille pour l'instant au-delà des déclarations d'affichage", a déclaré à l'AFP l'analyste Jasmine Opperman, doutant de la capacité militaire et financière de l'organisation régionale à envoyer des forces dans la province de Cabo Delgado.

Une puissance régionale comme l'Afrique du Sud, qui pourrait envoyer des troupes chez son voisin mozambicain, est bien trop occupée actuellement à utiliser son armée pour faire respecter les mesures destinées à lutter contre la pandémie de coronavirus. Elle participe en outre à hauteur d'un millier de soldats à la mission de l'ONU dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Et même si des forces régionales étaient déployées au Mozambique, ce ne serait "qu'un cauteurs sur une jambe de bois" si, en parallèle, on ne s'attaque pas "à court ou moyen terme" au sous-développement et aux frustrations des populations qui alimentent les groupes jihadistes, selon Mme Opperman.

Or, chaque attaque sur Mocimboa da Praia est un obstacle au développement du projet de GNL, qui selon les experts pourrait transformer ce pays pauvre en une sorte de Qatar africain et l'un des premiers exportateurs mondiaux de gaz naturel. Le port est essentiel au ravitaillement du projet, situé à environ 60 km plus au nord, sur la péninsule d'Afunji.



Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires
Administratives et Générales



الجمهورية المغربية
مملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°1/2020

En application des dispositions de l'article 15 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

« Organisation des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech en octobre 2021 »

« REALISATION DE DIFFERENTES PRESTATIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DU SITE ABRITANT LES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH »

ARTICLE 1 : CONTEXTE
Le Maroc abritera du 11 au 17 Octobre 2021 les Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) à Marrakech. Ces assemblées réuniront plus de 16.000 personnalités dont les Ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales de 189 pays membres de ces institutions ainsi que des représentants du secteur privé, des ONG, et du milieu universitaire.

Vu l'importance et l'envergure mondiale de cet événement, le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé pour identifier les prestataires potentiels en mesure de réaliser les travaux d'aménagement et d'équipement du site abritant les Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) et ayant l'expertise en la matière et disposant d'une solide expérience dans la préparation des événements internationaux de grande envergure.

ARTICLE 2 : SITE DES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GBM/FMI
Pour la tenue de ces Assemblées Annuelles, un village de 23Ha (hors parking et espaces de services) sera aménagé à Marrakech selon le programme suivant :

- 46 espaces de conférences de différentes superficies allant de 200m² jusqu'à 1400m² ainsi qu'une salle plénière de 5000m² ;
- 650 espaces bureaux pour les délégations officielles et le staff des deux institutions répartis sur 48 bâtiments de superficies 500 m² et 400 m² ;
- Plusieurs autres espaces dont notamment un centre pour les médias, un espace d'exposition pour les ONG, des restaurants, un espace d'accréditation des participants, des centres médicaux, poste de sécurité ...etc. ;
- Un pavillon d'exposition « Maroc ».

ARTICLE 3 : OBJET DES PRESTATIONS ATTENDUES
Les principales prestations concernées par le présent appel à Manifestation d'intérêt (AMI) s'articulent autour des quatre volets suivants :

Volet « VRD »

- Réalisation des travaux de terrassements et de voirie
- Réalisation des caniveaux en béton pour passage des réseaux
- Construction d'un réseau d'alimentation et d'évacuation d'eau
- Fourniture des clôtures
- Traitement des sols
- Fourniture du mobilier urbain
- Travaux de plantations

Volet « CTS »

- Fourniture de structures locatives (CTS)
- Fourniture de portes, cloisons et habillage intérieur des CTS
- Fourniture du mobilier et matériel divers
- Fourniture des sanitaires
- Fourniture de la signalétique interne et externe

Volet « Energie et climatisation »

- Fourniture des groupes électrogènes
- Réalisation de distributions électriques primaires et secondaires
- Fourniture de l'éclairage public
- Fourniture de solution de climatisation en Rooflop
- Fourniture de solution de climatisation type Monobloc/split
- Fourniture d'une solution de climatisation mobile

Volet « Audiovisuel »

- Fourniture des équipements Vidéo, Vidéo Captation, Eclairage, Audio
- Fourniture des solutions et services Interphonie, Streaming, signalétique & IP TV, broadcast, etc.
- Réalisation des aménagements scéniques
- Aménagement des espaces presses et média

A noter que les autres prestations requises pour l'organisation des Assemblées Annuelles du GBM/FMI au Maroc feront l'objet d'autres Appels à Manifestation d'intérêt.

ARTICLE 4 : PIECES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES INTERESSES
Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- Un extrait des statuts de la société ;
- Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.
- Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant et supérieur ou égale à **70 000 000 DH TTC**.

- Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années **2015, 2016, 2017, 2018 et 2019**. Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **150 000 000 DH HT**.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **70 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **150 000 000 DH HT**.

ARTICLE 5 : LIEU ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES
Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier électronique avec la mention « Appel à manifestation d'intérêt N°1/2020 - Organisation des Assemblées Annuelles du GBM/FMI à Marrakech en octobre 2021/REALISATION DE DIFFERENTES PRESTATIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DU SITE ABRITANT LES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH », au plus tard le **04 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

Courrier électronique : aa2021@finances.gov.ma

ARTICLE 6 : DEMANDE D'INFORMATIONS
Toute demande d'informations provenant d'un prestataire intéressé doit être adressée par courrier électronique sur : **aa2021@finances.gov.ma**. La date limite de réception des demandes est fixée pour le **02 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

N° 6374/PA



Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires
Administratives et Générales



الجمهورية المغربية
مملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°2/2020

En application des dispositions de l'article 15 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

« Organisation des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech en octobre 2021 »

« FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES POUR LES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH »

ARTICLE 1 : CONTEXTE
Le Maroc abritera du 11 au 17 Octobre 2021 les Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) à Marrakech. Ces assemblées réuniront plus de 16.000 personnalités dont les ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales de 189 pays membres de ces institutions ainsi que des représentants du secteur privé, des ONG, et du milieu universitaire.

Vu l'importance et l'envergure mondiale de cet événement, le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé pour identifier les prestataires potentiels en mesure de réaliser les prestations de fourniture et mise en œuvre de solutions informatiques pour les Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) et ayant l'expertise en la matière et disposant d'une solide expérience dans la préparation des événements internationaux de grande envergure.

ARTICLE 2 : SITE DES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GBM/FMI
Pour la tenue de ces Assemblées Annuelles, un village de 23Ha (hors parking et espaces de services), sera aménagé à Marrakech selon le programme suivant :

- 46 espaces de conférences de différentes superficies allant de 200m² jusqu'à 1400m² ainsi qu'une salle plénière de 5000m² ;
- 650 espaces bureaux pour les délégations officielles et le staff des deux institutions répartis sur 48 bâtiments de superficies 500 m² et 400 m² ;
- Plusieurs autres espaces dont notamment un centre pour les médias, un espace d'exposition pour les ONG, des restaurants, un espace d'accréditation des participants, des centres médicaux, poste de sécurité ...etc. ;
- Un pavillon d'exposition « Maroc ».

ARTICLE 3 : OBJET DES PRESTATIONS ATTENDUES
Les principales prestations concernées par le présent appel à Manifestation d'intérêt (AMI) sont comme suit :

- Mise en œuvre du réseau WAN
- Mise en place du réseau LAN filaire et WIFI
- Fourniture des systèmes Client
- Administration, supervision et gestion de la sécurité
- Fourniture des équipements informatiques
- Support et assistance technique
- Mise en place du système de vidéo protection (CCTV)

A noter que les autres prestations requises pour l'organisation des Assemblées Annuelles du GBM/FMI au Maroc feront l'objet d'autres Appels à Manifestation d'intérêt.

ARTICLE 4 : PIECES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES INTERESSES
Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- Un extrait des statuts de la société ;
- Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.
- Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant et supérieur ou égale à **15 000 000 DH TTC**.

- Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années **2015, 2016, 2017, 2018 et 2019**. Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **40 000 000 DH HT**.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **15 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **40 000 000 DH HT**.

ARTICLE 5 : LIEU ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES
Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier électronique avec la mention « Appel à manifestation d'intérêt N°2/2020 - Organisation des Assemblées Annuelles du GBM/FMI à Marrakech en octobre 2021/REALISATION DE DIFFERENTES PRESTATIONS RELATIVES A LA FOURNITURE ET LA MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES POUR LES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH », au plus tard le **04 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

Courrier électronique : aa2021@finances.gov.ma

ARTICLE 6 : DEMANDE D'INFORMATIONS
Toute demande d'informations provenant d'un prestataire intéressé doit être adressée par courrier électronique sur : **aa2021@finances.gov.ma**. La date limite de réception des demandes est fixée pour le **02 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

N° 6375/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires Administratives et Générales

الجمهورية المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة
مديرية الشؤون الإدارية والمالية
☎ 05 37 70 00 00
K C O B I X : O K I A A F T A J K I

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°3/2020

En application des dispositions de l'article 15 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

« Organisation des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech en octobre 2021 »

« CONSTRUCTION DE BATIMENTS MODULAIRES EN BOIS ET D'UNE CANOPEE POUR LES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH »

ARTICLE 1 : CONTEXTE
Le Maroc abritera du 11 au 17 Octobre 2021 les Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) à Marrakech. Ces assemblées réuniront plus de 16.000 personnalités dont les ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales de 189 pays membres de ces institutions ainsi que des représentants du secteur privé, des ONG, et du milieu universitaire.

Vu l'importance et l'envergure mondiale de cet événement, le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé pour identifier les prestataires potentiels en mesure de réaliser les prestations de fourniture et mise en œuvre de solutions informatiques pour les Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) et ayant l'expertise en la matière et disposant d'une solide expérience dans la préparation des événements internationaux de grande envergure.

ARTICLE 2 : SITE DES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GBM/FMI
Pour la tenue de ces Assemblées Annuelles, un village de 23Ha (hors parking et espaces de services), sera aménagé à Marrakech selon le programme suivant :

- 46 espaces de conférences de différentes superficies allant de 200m² jusqu'à 1400m² ainsi qu'une salle plénière de 5000m² ;
- 650 espaces bureaux pour les délégations officielles et le staff des deux institutions répartis sur 48 bâtiments de superficies 500 m² et 400 m² ;
- Plusieurs autres espaces dont notamment un centre pour les médias, un espace d'exposition pour les ONG, des restaurants, un espace d'accréditation des participants, des centres médicaux, poste de sécurité ...etc. ;
- Un pavillon d'exposition « Maroc ».

ARTICLE 3 : OBJET DES PRESTATIONS ATTENDUES
Les principales prestations concernées par le présent appel à Manifestation d'intérêt (AMI) sont comme suit :

- Construction, mise en place, démontage et remontage de 48 bâtiments modulaires en bois lamellé-collé
- Construction, mise en place, démontage et remontage d'une canopée
- Construction, mise en place, démontage et remontage de 7 bâtiments modulaires en bois lamellé-collé attenants à la canopée

A noter que les autres prestations requises pour l'organisation des Assemblées Annuelles du GBM/FMI au Maroc feront l'objet d'autres Appels à Manifestation d'intérêt.

ARTICLE 4 : PIECES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES INTERESSES
Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

a) Un extrait des statuts de la société ;

b) Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.

c) Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **30 000 000 DH TTC**.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer, au moins, d'une référence portant sur **une construction en architecture textile**.

d) Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années **2015, 2016, 2017, 2018 et 2019**.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **100 000 000 DH HT**.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **30 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **100 000 000 DH HT**.

ARTICLE 5 : LIEU ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES
Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier électronique avec la mention « Appel à manifestation d'intérêt N°3/2020 - Organisation des Assemblées Annuelles du GBM/FMI à Marrakech en octobre 2021/ CONSTRUCTION DE BATIMENTS MODULAIRES EN BOIS ET D'UNE CANOPEE POUR LES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH », au plus tard le **04 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

Courrier électronique : aa2021@finances.gov.ma

ARTICLE 6 : DEMANDE D'INFORMATIONS
Toute demande d'informations provenant d'un prestataire intéressé doit être adressée par courrier électronique sur : aa2021@finances.gov.ma. La date limite de réception desdites demandes est fixée pour le **02 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

N° 6376/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires Administratives et Générales

الجمهورية المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة
مديرية الشؤون الإدارية والمالية
☎ 05 37 70 00 00
K C O B I X : O K I A A F T A J K I

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°4/2020

En application des dispositions de l'article 15 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

« Organisation des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech en octobre 2021 »

« L'OPERATIONALISATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU MAROC ACCOMPAGNANT LES PREPARATIFS ET LA TENUE DES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH »

ARTICLE 1 : CONTEXTE
Le Maroc abritera du 11 au 17 Octobre 2021 les Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) à Marrakech. Ces assemblées réuniront plus de 16.000 personnalités dont les ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales de 189 pays membres de ces institutions ainsi que des représentants du secteur privé, des ONG, et du milieu universitaire.

Vu l'importance et l'envergure mondiale de cet événement, le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé pour identifier les prestataires potentiels en mesure d'opérationnaliser la stratégie de communication du Maroc accompagnant les préparatifs et la tenue des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) et ayant l'expertise en la matière et disposant d'une solide expérience dans la préparation des événements internationaux de grande envergure.

ARTICLE 2 : OBJET DES PRESTATIONS ATTENDUES

1- Objectifs
L'accueil par le Maroc des AA 2021 constitue une opportunité stratégique de communication pour le Royaume, à destination du monde et de ses citoyens. Elle relève d'une ambition majeure :

« Réussir les AA 2021 et leur organisation tout en mettant en avant les atouts du Royaume »

Cette ambition est déclinée en trois objectifs stratégiques :

- ✓ Valoriser et promouvoir l'image du Maroc et ses atouts aux niveaux national et international ;
- ✓ Informer le public et impliquer les partenaires nationaux et internationaux sur les préparatifs de l'événement ;
- ✓ Mobiliser les parties prenantes nationales et internationales autour des AA 2021.

2- Fondements de la stratégie de communication
La stratégie de communication a été déclinée en un plan de communication dont la mise en œuvre prévoit **trois phases : pré-événement, durant l'événement et post-événement**.

Le Maroc conduira sa campagne de communication sous le slogan « **OPEN MOROCCO** ». Il illustre le choix structurant d'une ouverture maîtrisée sous ses différents aspects : ouverture économique, culturelle, religieuse empreinte de modération et de tolérance, l'ouverture au changement, à l'innovation, etc.

3- Résultats attendus
Le Ministère de l'Économie, des Finances et de la réforme de l'Administration attend principalement de cette campagne de communication à 360° la valorisation aux plans national et international :

- Des avancées réalisées par le Royaume pendant les deux dernières décennies sur les plans social, sociétal, industriel, économique et financier ;
- De sa vision pour un développement durable et inclusif de l'ensemble des composantes de la société marocaine ;

Des nouveaux atouts économiques et sociaux révélés par l'approche exemplaire du Maroc pour la gestion de la crise liée à la pandémie COVID-19.

L'agence retenue est appelée à exécuter les prestations décrites ci-dessous. Elle devra constituer une force de proposition, notamment en termes d'actions ou initiatives pour étoffer la campagne de communication. Dans ce cadre, elle devra formuler des propositions claires et détaillées pour la réalisation d'une campagne de communication.

L'ensemble de prestations attendues sont déclinées en 9 volets présentés ci-après :

Volet 1 : Diagnostic et enrichissement du plan de communication ;
Volet 2 : Création graphique ;
Volet 3 : Présence du Maroc au programme des AA2021 ;
Volet 4 : Relations presse et relations publiques ;
Volet 5 : Publicité et achats media ;
Volet 6 : Production audiovisuelle ;
Volet 7 : Événementiel ;
Volet 8 : Communication de crise ;
Volet 9 : Conception et production de Stands et du programme d'exposition aux AA2020 et des Réunions de Printemps 2021.

ARTICLE 3 : CONDITIONS REQUISES ET PIECES A PRODUIRE PAR LES PRESTATAIRES POTENTIELS
Les prestataires intéressés doivent présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

a) Un extrait des statuts de la société ;

b) Pour un groupement, une copie de la convention constitutive du groupement dont le nombre des membres ne doit pas dépasser 3. Ladite convention doit indiquer notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant. Il est à signaler que les groupements seront appréciés en tenant compte de la performance technique et financière de chaque membre.

c) Liste des références en relation avec l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt en précisant pour chaque référence le maître d'ouvrage, la nature des prestations, le montant et l'année de réalisation.

Les prestataires intéressés doivent au moins disposer d'une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **15 000 000 DH TTC**.

d) Les attestations du chiffre d'affaire ou leurs copies délivrées par les services des Impôts au titre des années **2015, 2016, 2017, 2018 et 2019**.

Les prestataires intéressés doivent justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **40 000 000 DH HT**.

NB : les concurrents n'ayant pas plus de 5 ans d'ancienneté peuvent produire uniquement les attestations du chiffre d'affaire à partir de la date de leur création.

En cas de groupement d'entreprises, les mêmes pièces (a), (c), et (d) doivent être fournies par chacun des membres du groupement. Dans ce cas, au moins un membre du groupement constitué doit :

- présenter une référence en relation avec l'objet du présent AMI dont le montant est supérieur ou égale à **15 000 000 DH TTC** ;
- justifier d'un chiffre d'affaire annuel moyen HT supérieur ou égale à **40 000 000 DH HT**.

ARTICLE 4 : LIEU ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES
Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier électronique avec la mention « Appel à manifestation d'intérêt N°4/2020 - Organisation des Assemblées Annuelles du GBM/FMI à Marrakech en octobre 2021/OPERATIONALISATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU MAROC ACCOMPAGNANT LES PREPARATIFS ET LA TENUE DES ASSEMBLEES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE (GBM) ET DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) PREVUES EN OCTOBRE 2021 A MARRAKECH », au plus tard le **04 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

Courrier électronique : aa2021@finances.gov.ma

ARTICLE 5 : DEMANDE D'INFORMATIONS
Toute demande d'informations provenant d'un prestataire intéressé doit être adressée par courrier électronique sur : aa2021@finances.gov.ma. La date limite de réception desdites demandes est fixée pour le **02 Septembre 2020 à 16h00** (heure marocaine).

N° 6377/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Équipement,
du Transport,
de la Logistique
et de l'Eau

DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N°
09/2020/DGM/SEGMA

Le 30/09/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix n°09/2020/DGM/SEGMA, relatif à la Fourniture, l'Installation et la Mise en service de trois radars météorologiques Doppler de bande C pour la couverture de la région d'Agadir, Khouribga et Larache avec le système de concentration et de traitement des données des trois Radars météorologiques et leurs intégrations au siège de la DGM à Casablanca en quatre lots ainsi que les prestations y afférentes (Diverses préfectures).

- Lot N°01 : Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande C à Agadir ;

- Lot N°02 : Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande C à Khouribga ;

- Lot N°03 : Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande C à Larache ;

- Lot N°04 : Fourniture, installation et mise en service d'un système de concentration et de traitement des données des trois radars météorologiques et leurs intégrations au siège de la DGM à Casablanca ; Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Direction générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

• Lot N°01 : Cent cinquante Mille dirhams (150.000,00 DH).

• Lot N°02 : Cent cinquante Mille dirhams (150.000,00 DH).

• Lot N°03 : Cent cinquante Mille dirhams (150.000,00 DH).

• Lot N°04 : Cinquante Mille dirhams (50.000,00 DH).

• L'estimation des coûts du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°01 : Fourniture, Installation et Mise en service du système :13 859 124,00 Dirhams TTC (Treize millions huit cent cinquante-neuf mille cent vingt-quatre Dirhams TTC)

- Maintenance du système : 1 214 256,00 Dirhams TTC (Un million deux cent qua-

torze mille deux cent cinquante-six Dirhams TTC)
- Lot N°02 : Fourniture, Installation et Mise en service du système : 13 859 124,00 Dirhams TTC (Treize millions huit cent cinquante-neuf mille cent vingt-quatre Dirhams TTC)

- Maintenance du système : 1 214 256,00 Dirhams TTC (Un million deux cent quatre-vingt mille deux cent cinquante-six Dirhams TTC)

- Lot N°03 : Fourniture, Installation et Mise en service du système : 13 859 124,00 Dirhams TTC (Treize millions huit cent cinquante-neuf mille cent vingt-quatre Dirhams TTC)

- Maintenance du système : 1 214 256,00 Dirhams TTC (Un million deux cent quatre-vingt mille deux cent cinquante-six Dirhams TTC)

- Lot N°04 : Fourniture, Installation et Mise en service du système : 2 138 400,00 Dirhams TTC (Deux millions cent trente-huit mille quatre cents Dirhams TTC)

- Maintenance du système : 183 960,00 Dirhams TTC (Cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante Dirhams TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Direction générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux :

-Le 08/09/2020 à 10h au Site radar d'Agadir, Aéroport d'Agadir Al Massira, Centre provincial de la météorologie d'Ait Melloul, Province d'Agadir.

Le 09/09/2020 à 10h au Site radar de Khouribga, Centre provincial de la météorologie de Khouribga, base militaire Hayane.

Le 09/09/2020 à 14h au Site central, Siège de la Direction Générale de la Météorologie à Casablanca.

Le 10/09/2020 à 10h au Site radar de Larache, Centre provincial de la météorologie de Larache, province de Larache.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6378/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Équipement,
du Transport,
de la Logistique
et de l'Eau

DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N°
10/2020/DGM/SEGMA

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 06/10/2020 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 10/2020/DGM/SEGMA, pour La fourniture, l'installation et la mise en service de deux radars marines de haute fréquence de mesure des paramètres océaniques pour la couverture de la zone côtière entre El Jadida et Safi et leur maintenance - Diverses Préfectures-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 90 000,00 dhs (quatre-vingt-dix Mille Dirhams)

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 212 000,00 dhs (Sept millions deux cent douze mille dirhams TTC) pour la fourniture, l'installation et la mise en service du système.

- 604 800,00 dhs (Six cent quatre mille huit cents dirhams TTC) pour la maintenance du système.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux le :

10/09/2020 à 10h à la Direction Générale de la Météorologie

CASABLANCA

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6379/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Evacuation et transport des boues de la STEP activée d'Al Hoceima

- Province d'Al-Hoceima-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN°

114DR9/C/AMN/5/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Evacuation et transport des boues de la STEP activée d'Al Hoceima

- Province d'Al-Hoceima-

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

L'estimation du coût des prestations s'élève à 479 880,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 800,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 16/09/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircis-

sement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 6380/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Travaux d'entretien des conduites DN500 et 400mm en fonte, en PVC et en AC entre la station de surpression d'Ajdair et Al-Hoceima.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN°

115DR9/C/SPN/3/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : les Travaux d'entretien des conduites DN500 et 400mm en fonte, en PVC et en AC entre la station de surpression d'Ajdair et Al-Hoceima.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 10 134 060,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 24 100,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 17septembre 2020à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 6381/PC

eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 81/DR2/2020

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 81/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Alimentation en eau potable des douars de la commune rurale MNABHA tranche 2 : Distribution Système 2 Lot 2 : Conduites (Province De Marrakech)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 10 134 060,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 24 100,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 17septembre 2020à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 6382/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°82/DR2/2020
La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de gestion des stations de pompage au niveau des centres de Taouloukoul, de Bouabout, de Nfia, de Douirane, de Sidi Ghaneim, de Saaidat, d'Ait Hadi et des Douars.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 895 876,40DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 19 000,00 DH. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 17 septembre 2020 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 6383/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DRAA T AFILALET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°48/DRD/CE/D/2020
La Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE- Branche Eau, lance l'appel d'offres suivant :
A.O N° 48/DRD/CE/D/2020 relative à l'AEP des populations rurales de Khénifra à partir du barrage Hassan II, douars de la commune territoriale Amersid- Lot réseau interne + branchements individuels. Estimation : 8 717 052,00 DH TTC.

Caution : 87 200,00 DH ou son équivalent dans une monnaie convertible. Une visite des lieux fortement recommandée est prévue le Jeudi 03/09/2020 à 10h30 au siège de la COMMUNE TERRITORIALE d'Amersid.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet - 20, Rue Antsirabe Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet 20, Rue Antsirabe - Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le MERCREDI 16/09/2020 à 10 heures à la Direction Régionale Drâa -Tafilalet de l'ONEE- Branche Eau. N° 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, doit être formulée sur le portail des marchés publics.

N° 6384/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
Direction Régionale
Draa-Tafilalet
Renforcement de l'AEP du

centre de Zagora à partir des nouveaux forages au champ captant Nebch, Lot : Equipement
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 52

DRD/CE/SPD/1/2020
La Direction Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Renforcement de l'AEP du centre de Zagora à partir des nouveaux forages au champ captant Nebch, Lot : Equipement. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève à 264 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH . Une visite des lieux fortement recommandée est prévue le Jeudi 03/09/2020 à 10h au secteur de production de Ourzazate

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE- Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE- Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture à huis clos des plis aura lieu le Mercredi 16/09/2020 à 10H à la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Les demandes d'éclaircissement peuvent être formulées sur le portail des marchés publics.

N° 6385/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

Direction Régionale Draa-Tafilalet

Renouvellement des équipements des stations de reprise de BOUMALENE DADES ET TINGHIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 53DRD/CE/AMD/1/2020

La Direction Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Renouvellement des équipements des stations de reprise de BOUMALENE DADES ET TINGHIR.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 500 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 15 000,00 DH . Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE- Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE- Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture à huis clos des plis aura lieu le Mercredi 16/09/2020 à 10H à la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE- Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Les demandes d'éclaircissement peuvent être formulées sur le portail des marchés publics.

N° 6386/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N°83/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Electrification des réservoirs en moyenne tension- Essaouira El Jadida et El hanchane- Province d'Essaouira

Lot : ligne électrique Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève à 827 179,20DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 83 300,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats. En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 -Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 17 septembre 2020 à 09,30 minutes à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats).

N° 6387/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA SECRETARIAT GENERAL

D.B.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 10/9/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouhab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 17/2020/INDH A 10 H • RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 5 UNITES DE PRESCOLAIRE AUX COMMUNES DECHRA, CHTAIBA, SIDI MOUSSA, SAHRIJ ET ZEMRANE CHARQUIA RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DHS (Cinquante Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 011 004,40 DHS (Deux Million Onze Mille Quarante CTS).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
- Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur : A ; Classe : 4 ; Qualification A2
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 6388/PA

432 AUDIOVISUEL SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
 AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DIRHAMS
 SIÈGE SOCIAL : RESIDENCE EL BEIDA IMM J APP 24 RUE HASSAN ESSAGHIR MAARIF EXT CASABLANCA RC CASABLANCA : 466583

Constitution d'une SARL Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03-06-2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : 432 AUDIOVISUEL
 Capital : Le capital social s'élève à cent mille dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées comme suit :
 - Mme Sanaa FADEL : 500 parts
 - M. Khalil LAHBICHI : 500 parts
 Siège social : Résidence El Beida Imm J APP 24 Rue Hassan Essaghir Maarif ext, Casablanca
 Objet :

- Production cinématographique et audiovisuelle ;
 - Communication audiovisuelle ;
 - Production exécutive ;
 - Enregistrement sonore et édition musicale ;
 - Post production et prestations techniques ;
 - Activités événementielles ;
 - Production de spectacles et d'événements culturels ;
 - Vente de matériel cinématographique, d'audiovisuel et d'événementiel ;
 - Location de matériel cinématographique, d'audiovisuel et d'événementiel ;
 - Management artistique ;
 - Organisation de salons professionnels et congrès ;
 - Ateliers et formation ;
 - Import/export ;
 - Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre de commerce.
- Gérance : La gérance est assurée par Mme Sanaa FADEL et M. Khalil Lahbichi
 L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée auprès du tribunal du commerce de Casablanca en date du 21-07-2020 sous le numéro 466583.

N° 6417/PA

« AUDIMAK CONSULTING » CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE CONSEIL JURIDIQUE FISCAL ET FONCIER ER SOLAIRE MAROC SARL

I- Aux termes d'un acte SSP en date du 4 FEVRIER 2020 à Casablanca, les associés de la société « ER SOLAIRE MAROC SARL », société à responsabilité limitée, au capital de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS) sise à 312 BD ABDELMOUMEN RESIDENCE BENI SNASSEN 1 Casablanca, ont décidé ce qui suit :

1- Approbation de la liquidation et la clôture de la société. L'assemblée générale extraordinaire approuve la liquidation et la clôture de la société « ER SOLAIRE MAROC SARL ».

2- Radiation de la société : L'assemblée générale extraordinaire approuve la radiation de la société « ER SOLAIRE MAROC SARL ».

Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 06 Juillet 2020 sous le numéro 738424 au registre de commerce N°365717.

N° 6418/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL ATTIS

Aux termes d'un acte ssp en date du 16-06-2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : « ATTIS » SARL
 II- Objet : La société a pour objet :

- La prestation de services et le conseil en matière informatique.
- Toutes prestations de services, assistance technique, exploitation, fourniture, formation, information, conseil, recherche, développement, services commerciaux dans les domaines suivants :
 - Informatique, Bureautique, Télématique, Robotique, Réseaux, Traitement, communication et diffusion et toutes autres nouvelles techniques se rattachant au traitement et à la diffusion de l'information
- Le conseil et l'assistance en communication interne et externe, médias, hors médias, marketing et publicité ;
- L'achat, la vente, la commercialisation, la location et la distribution de tous produits se rapportant à l'objet social ;
- Promotion, développement

et réalisation des échanges commerciaux internationaux ;
 III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

IV- Siège social : 7 RUE AHMED TOUKI 2 ETAGE CASABLANCA

V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées :
 - Monsieur Alexandre CLAVAUD : 50.000 Dirhams
 - Madame Hajar ZEMMAMA : 50.000 Dirhams
 Total : 100.000 Dirhams

VI- La gérance : Sont nommés en qualité de co-gérants de la société pour une durée illimitée Monsieur Alexandre CLAVAUD et Madame Hajar ZEMMAMA
 VII- La société sera, valablement engagée par la signature unique de l'un des deux co-gérants sus nommés.

N° 6419/PA

"AZ COURTAGE S.A.R.L. AU

"Intermédiaire d'assurances régi par la loi 17-99 portant code des assurances SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
 SIÈGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL NADIA IMM II APPT 5 ETAGE 2 BD BRAHIM ROUDANI-CASABLANCA
 CESSIION DE PARTS SOCIALES

I- Aux termes de la décision de l' Associé unique en date du 24 Juillet 2020 :

- L'associé unique a cédé la totalité des mille (1.000) parts sociales lui appartenant dans la société «AZ COURTAGE» S.A.R.L. AU, soit neuf cent quatre vingt dix neuf (999) parts au profit de la société «PREVAS» S.A.R.L. AU d'une part et une (1) part au profit de Monsieur Saad EL MOUBARAKI d'autre part ;
 - Sont nommés comme cogérants de la société «AZ COURTAGE», Monsieur Saad EL MOUBARAKI et Monsieur Abdelkader ES-SAHLI ;
 - La forme juridique de la société devient SARL au lieu de SARL AU ;
 - En conséquence de ce qui précède, les articles 6 et 7 des statuts se trouvent modifiés.
- II - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 12/08/2020, sous le numéro 742830
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 LE GERANT

N° 6392/PA

« ACTIVELAND » S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS
 SIÈGE SOCIAL : 17, place Charles Nicole, résidence Pasteur Build-App 2, étage 7-Casablanca I.F. N° 26168515 R.C. N° 414181
 CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL

L'Assemblée Générale décide de modifier l'objet social de la société qui devient :
 - Loueur d'établissement commercial et industriel ;
 - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des ob-

jets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 11 Aout 2020 sous le n°742680.

POUR EXTRAIT ET MENTION
 LA GERANCE
 N° 6393/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM/SM

AVIS RECTIFICATIF

Le Gouverneur de la Préfecture de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres des prix N°05/2020/BG a subi une rectification au niveau l'estimation des coûts des prestations :

APPEL D'OFFRES OUVERT N°	Objet	Date d'ouverture des plis	Nouvelle estimation
N°05/2020/BG	Acquisition de matériel de bureau au profit des postes de commandement relevant de la Préfecture de Mohammedia (Lot unique)	11/09/2020 à 10 h	220.680.00

Le reste sans changement.

N° 6390/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE LA SANTE
 CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL
 DE BOULEMANE A MISSOUR ***** SEGMA



المملكة المغربية
 وزارة الصحة
 المركز الاستشفائي الإقليمي
 لبولمان بعبور ***** م د م ص م

AVIS RECTIFICAIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2020

La Directrice de l'hôpital la marche verte de Missour porte à la connaissance des concurrents que l'avis de l'appel d'offre n°01/2020 (publié sur libération le 13/08/2020 n° : 9090) a connu des rectifications en ce qui concerne :

- Le numéro de l'avis d'appel d'offre : 01/2020 au lieu de 07/2019 porté erroné.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 259200 (Deux mille cinquante neuf mille deux cent DH au lieu de deux cent quarante-cinq mille trois cent soixante-douze DH 40 cts portée erronée)

En ce qui concerne le reste de l'avis de l'appel d'offre est inchangeable.

N° 6391/PA

Sur vos petits écrans



- 07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
- 07.05 : Bulletin météo
- 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)
- 07.40 : Ichaa Mamlaka
- 08.40 : Amoudou
- 09.30 : Moudawala
- 10.30 : Atfalouna - R
- 11.20 : Koloub Tayha
- 12.10 : Lmoudir laam - R
- 12.30 : Hemmi oulad Aami - R
- 13.00 : JT Addahira + Météo
- 13.20 : Moumou Ainya
- 14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
- 14.40 : Taghrida
- 16.10 : Fin Ghadi Bya

- 16.40 : Al awda
- 17.40 : Lmoudir laam
- 18.00 : Atfalouna - Inédit
- 19.00 : JT en Français
- 19.20 : Hemmi oulad Aami
- 19.50 : Dhak Aala Rassek - Inédit
- 20.00 : Yakout et Aanbar
- 21.00 : JT Principal + Météo
- 21.50 : L'madani
- 23.20 : Amakin Fi Dakira (Tafraout)
- 00.20 : Dernier bulletin d'information
- 00.40 : Al awda - R
- 01.40 : Fin Ghadi Bya - R
- 02.10 : Ichaa Mamlaka - R
- 03.10 : Moudawala - R
- 04.10 : Amoudou - R
- 05.10 : Koloub Tayha - R
- 06.00 : Yakout et Aanbar - R

- 05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN
- AVFC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QORAN
- 06:00:00 : CHHIWAT BLADI
- 06:25:00 : BEST OF SABAHIYAT 2M
- 07:00:00 : KIF AL HAL
- 07:10:00 : DESSINS ANIMES
- 08:15:00 : MAGAZINE : TWA-HACHNAK : MESNAWA
- 09:00:00 : FEUILLETON : ARRICH YOUHALLIQ FI ASSAMAE
- 09:45:00 : SERIE : AL KHAWA
- 10:20:00 : CHHIWA MA3A CHOUMICHA
- 10:25:00 : TAMAN AL HOUB
- 11:10:00 : KIF AL HAL
- 11:25:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHIYAT 2M
- 12:00:00 : FEUILLETON : HDI-DANE 3INDA AL FARA3INA

- 12:35:00 : BULLETIN METEO
- 12:45:00 : NEWS: AL AKHBAR
- 13:00:00 : MOUJAZ RIYADI
- 13:10:00 : HOUB ABYAD ASWAD
- 14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
- 14:15:00 : MAGAZINE : CHOUF BLADI: DAKHLA-OUED ED-DAHAB: LA GASTRONOMIE REGIONALE
- 14:20:00 : BAYNA NARAYNE
- 15:35:00 : FEUILLETON : ZINA
- 16:05:00 : TAMAN AL HOUB
- 17:35:00 : JUST FOR LAUGHS
- 17:55:00 : DESSINS ANIMES
- 18:25:00 : CHHIWA MA3A CHOUMICHA
- 18:40:00 : RAHINAT AL HOUB
- 19:30:00 : FEUILLETON: AL WA3D
- 20:15:00 : NEWS: INFO SOIR
- 20:30:00 : SPORT : QUE DU SPORT

- 20:35:00 : BULLETIN METEO
- 20:40:00 : SERIE : WLAD ALI
- 21:10:00 / BULLETIN METEO
- 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
- 21:30:00 : MAGAZINE / CHOUF BLADI L'ORIENTAL
- 21:40:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA : ENVIRONNEMENT
- 22:35:00 : TELEFILM : NHAR LEK-BIR
- 00:10:00 : HOUB ABYAD ASWAD
- 01:00:00 : MAGAZINE : 2MJAMEL COMEDY CLUB
- 02:00:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW : NOUAMANE LAHLOU
- 03:10:00 : FAWQ SHAB
- 03:55:00 : FEUILLETON / RAHINAT AL HOUB
- 04:40:00 : FEUILLETON : AL WA3D



Sport

Ligue des champions

Cornet et Dembélé, improbables bourreaux de City



Maxwel Cornet a encore une fois été le bourreau de Manchester City, samedi en quart de finale de la Ligue des champions (3-1), rejoint par Moussa Dembélé, auteur d'un doublé décisif au doux goût de revanche.

Pas de Dembélé sur la pelouse au coup d'envoi à Turin et à nouveau un Dembélé sur le banc contre le vice-champion d'Angleterre, parce que Rudi Garcia avait joué la carte de la vitesse et de la polyvalence en titularisant Karl Toko-Ekambi aux côtés de Memphis Depay.

Pendant 75 longues minutes, Dembélé a rongé son frein et attendu dans l'ombre que son quart d'heure vienne.

Et l'impact de son entrée sur le terrain a tout de suite fait exploser un Manchester City très laborieux en première période, mais qui avait réussi à reprendre le contrôle du match pendant les 30 premières minutes du second acte.

"Pour un joueur, il y a toujours cette part de tristesse quand on ne commence pas un match. Mais un match, c'est long et tant que l'arbitre n'aura pas sifflé la fin, il y aura toujours une possibilité", a commenté l'attaquant au micro de RMC Sport.

L'international Espoirs a effectué un magnifique appel sur une ouverture de Housssem Aouar, après une récupération de Maxence Caqueret, et profité de l'habile "esquive" de Toko-

Ekambi en hors-jeu de position au départ du ballon, pour aller ajuster Ederson avec le sang-froid du buteur sur gage (2-1, 79e).

Sept minutes plus tard, il a encore rôdé au bon endroit pour récupérer une frappe d'Aouar repoussée devant lui par Ederson et donner de l'air à des Lyonnais qui n'en ont pas manqué face à l'armada de stars emmenée par Pep Guardiola (3-1, 86e).

Il a ainsi parachevé le travail de destruction entamé par Maxwell Cornet, qui n'en a pas fini de donner des cauchemars aux Citizens.

Auteur déjà de trois buts lors de la double confrontation en phase de poules l'an dernier, l'Ivoirien avait montré la voie du succès aux siens en première période.

Il avait bien suivi un appel de Toko-Ekambi, finalement repris par Eric Garcia, et d'une exquise frappe enroulée, il avait propulsé le ballon le long du poteau droit d'Ederson qui avait mal fermé son angle en reculant (1-0, 24e).

"Sur l'action, c'est un jeu long d'Antho+ (Lopes), pour une déviation de Karl (Toko-Ekambi). Je continue l'action parce que j'y crois, si elle revient. J'étais vigilant, je l'ai prise en une touche, ça m'a réussi, c'est cool. C'est du plaisir", a savouré l'ailier reconverti en latéral.

Avec quatre buts contre City, Cornet partage le titre de meilleur buteur en C1 contre les Sky Blues de Guardiola avec un certain... Lionel

Messi.

Mais limiter sa contribution à ce seul but serait très réducteur. Cible d'un traitement musclé de Kyle Walker, Cornet a été un roc défensif autant qu'un poison offensif.

Dans le temps additionnel de la première période, il s'était jeté dans les pieds de Raheem Sterling pour contrer sa frappe de près, à la suite d'une merveilleuse ouverture de l'extérieur du droit de Kevin de Bruyne (45+2).

À la 54e min, il avait aussi couvert un ballon près du poteau de corner des assauts de Fernando, provoquant la faute de l'expérimenté bré-

silien (35 ans) comme s'il avait occupé le poste de latéral toute sa vie.

À eux deux, Dembélé et Cornet ont symbolisé la force collective d'un groupe qui vient de mettre à terre, après la Juve de Cristiano Ronaldo, le rêve d'un club gavé d'argent par ses propriétaires émiratis.

Mais les stars et les finesses tactiques de son "meilleur coach du monde" n'ont rien pu contre l'appétit et l'insolence d'un groupe habité par une foi contagieuse.

"On est encore là, ça veut dire qu'on a une grande équipe", a conclu Dembélé.

Pep Guardiola : Lyon a une équipe extraordinaire

À l'issue de la défaite de son équipe, l'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola, a fait la déclaration suivante rapportée par l'AFP : "La deuxième période a été bonne, mais pas suffisamment, face à une équipe solide et agressive, comme toutes les formations françaises. Nous ne réussissons pas à franchir les quarts de finale, mais nous réessayerons de le faire dans le futur. Les statistiques montrent qu'on a été meilleur que les autres dans beaucoup de domaines, mais ça n'a pas été suffisant. (Sur sa stratégie) Dans cette compétition, la tactique n'est pas le plus important. Dans les 15-20 dernières minutes de la première période, on était là. On s'est créé des occasions, mais on a commis des erreurs, et dans cette compétition... On en avait déjà fait contre Tottenham (en 2019). Les joueurs ont travaillé pendant trois jours avec ce système. J'espère qu'on avancera un jour. (...) Lyon défend aussi bien, agressivement. C'est une équipe de contre-attaque, avec beaucoup d'engagement et d'agressivité, c'est une équipe extraordinaire, félicitations à eux. Avec Aouar, Caqueret et Guimaraes, ils ont trois joueurs exceptionnels au milieu. Lyon continuera à avoir des joueurs de cette trempe."

Ligue Europa

Inter-Donetsk, deux clubs en pleine forme pour une place en finale



Anciens vainqueurs de l'épreuve, l'Inter Milan et le Shakhtar Donetsk ont une occasion en or de renouer avec une fi-

nale européenne lundi à l'heure de s'affronter en demi-finale de Ligue Europa (20h00), après avoir fini en boulet de canon leurs championnats respectifs.

Le club milanais s'était fait une spécialité de la C3 dans les années 1990, quand la compétition s'appelait encore Coupe UEFA, avec trois trophées en 1991, 1994 et 1998.

Le Shakhtar Donetsk, lui, a connu son heure de gloire sur la scène européenne en 2009, porté jusqu'au titre par ses Brésiliens Luiz Adriano et Jadson.

Les deux formations peuvent nourrir l'espoir d'accéder à une nouvelle finale continentale, ce que les Intéristes n'ont plus connu depuis leur titre en Ligue des champions en 2010, et le Shakhtar depuis 2009. Le vainqueur affrontera Séville ou Manchester United, opposés dimanche dans l'autre demi-finale.

Si l'Inter paraît favori de cette confrontation à Düsseldorf, en Allemagne, le Shakhtar a réalisé une saison quasiment sans faute qui oblige à s'en méfier.

Le club de Donetsk a écrasé le championnat d'Ukraine, remporté avec 23 points d'avance sur son grand rival, le Dynamo Kiev. Et les Ukrainiens ont fait forte impression en 8e de finale retour, gagné 3-0 contre Wolfsburg, et en quart de finale, remporté 4-1 sur un match sec face à Bâle.

L'Inter, de son côté, n'a commis quasiment aucune erreur depuis la reprise de la Serie A mi-juin, avec 8 victoires, trois nuls et une seule défaite, échouant à un petit point du champion, la Juventus. Et le club lombard s'est départi de deux adversaires coriaces, Getafe en 8e de finale (2-0) et le Bayer Leverkusen en quart (2-1).

Mais une de ces deux belles saisons s'achè-

vera sur une note amère lundi. Pour atteindre la finale qui se jouera vendredi prochain à Cologne, les deux clubs devront compter sur leurs meilleures armes, offensives notamment.

Contre Bâle, les Ukrainiens sont apparus disciplinés et créatifs. À la pointe de l'attaque, l'international ukrainien d'origine brésilienne Junior Moraes est en grande forme, auteur de deux buts en 8e retour puis d'un autre en quart.

Le coach italien, Antonio Conte, pourra quant à lui compter sur l'attaquant belge Romelu Lukaku. Pour sa première saison en Italie, l'ancien d'Everton et de Manchester United s'est parfaitement intégré à l'effectif milanais.

Auteur de 23 buts en championnat, il est également très régulier en Ligue Europa: il a pour le moment inscrit un but lors de chacun des quatre matches qu'il a joués dans la compétition... Suffisant pour attendre la finale ?

Le Musée olympique de Rabat, un espace pour immortaliser le patrimoine sportif national



Le Musée national olympique, qui retrace l'épopée du sport dans le Royaume, est un espace qui vise à préserver le patrimoine sportif national et à assurer sa transmission aux jeunes générations. L'idée du musée consiste à présenter l'histoire du sport au Maroc et à donner un aperçu des réalisations des champions lors de leurs participations aux Jeux olympiques. Il permet également de mettre en avant les personnalités sportives nationales qui ont contribué à l'adhésion du Royaume au mouvement olympique international.

Le musée, situé au siège du Comité national olympique marocain (CNOM), raconte l'histoire des participations sportives des équipes nationales dans diverses manifestations et Jeux olympiques. Cet édifice expose de nombreuses médailles, dont les deux médailles olympiques remportées par Said Aouita et Nawal El Moutawakel aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, ainsi que des tenues de sport, des souvenirs, des écussons et divers cadeaux provenant des participations antérieures des athlètes dans les différentes disciplines sportives. Les galeries du musée comportent également une exposition de photos retraçant la participation marocaine aux Jeux olympiques. Ce prodigieux espace comprend, en outre, une exposition de photos des champions et des uniformes des délégations marocaines depuis les Jeux olympiques de 1984, ainsi qu'une série de timbres dédiés aux jeux depuis 1960, édités spécialement par la poste. Des correspondances et des documents officiels qui datent de la création du Comité national olympique, notamment le télégramme qui

a été envoyé au Comité international olympique pour demander l'adhésion du Maroc, font partie de cette collection inédite. Faisant suite à la demande du CNOM, émise le 5 mai 1959, le CIO a approuvé l'adhésion du Maroc dans la famille internationale olympique, lors de la 55ème session ordinaire de l'organisation internationale tenue à Munich le 25 mai de la même année.

Le premier comité directeur du Comité national olympique marocain était composé de personnalités emblématiques qui ont donné à cette nouvelle institution une légitimité indéniable. Parmi ses membres figurent Maati Bouabid (ministre de Travail et des questions sociales de l'époque), Hadj Mohamed Benjelloun (premier vice-président), Mohammed Benhima, Omar Boucetta, Mohamed M'jid et un certain Mohamed Belhassen Tounsi, alias Père Jégo, l'une des légendes du football marocain.

Le Maroc a fait sa première apparition aux Jeux olympiques d'été en 1960. Depuis, il a participé à toutes les éditions, à l'exception de celle de 1980, glanant 23 médailles au passage. Le Musée olympique est une reconnaissance des exploits des champions olympiques marocains et un souvenir vivant de l'histoire du mouvement sportif national, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, le secrétaire général du CNOM, Abdellatif Idmahamma.

L'héritage sportif contenu dans ce musée commence par le premier document, datant de l'adhésion du Maroc au Mouvement olympique international, a-t-il précisé, ajoutant que ce document historique, exposé dans le musée comme un

symbole de la mémoire sportive, est l'expression de l'intérêt exprimé au plus haut niveau de l'Etat marocain pour le sport.

M. Idmahamma a souligné que le Musée olympique comprend, en plus des documents historiques, des souvenirs et des médailles, des photos de tous les athlètes qui ont remporté des médailles dans les différentes éditions des Jeux olympiques auxquels le Maroc a participé, relatant les gloires et les exploits du sport national. Le musée procède également à la projection de films retraçant les moments forts ayant marqué la participation marocaine à partir des Jeux olympiques de Rome de 1960, lors desquels le coureur Abdessalam Al Radi avait remporté la première médaille olympique marocaine (médaille d'argent du marathon), a-t-il affirmé. De son côté, Mme Laïla El Amrani, responsable à l'Académie olympique relevant du CNOM, a fait savoir que le musée revient sur les différentes étapes par lesquelles est

passé le sport national ainsi que la participation du Royaume aux Jeux olympiques. Comme il retrace les histoires des champions qui ont mené des combats épiques pour réaliser des exploits sportifs restés gravés dans la mémoire des Marocains. Elle a expliqué que le musée doit jouer pleinement son rôle dans la présentation du mouvement olympique national et la diffusion des valeurs olympiques, qui sont l'essence des jeux, illustrées par l'excellence, l'amitié et le respect entre les jeunes. Dans cette perspective, le musée organise des visites pour les élèves des écoles, les étudiants des universités et les associations sportives. Ces visites olympiques sont considérées comme un programme pédagogique visant à sensibiliser à l'importance de la pratique sportive depuis l'enfance et à consolider la mémoire sportive marocaine chez les visiteurs, a conclu Mme El Amrani.

Par Taoufik Saoulaji
(MAP)

Bouchra Hajji, membre de la commission de parité de l'ACNOA

Le bureau exécutif de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a désigné la Marocaine Bouchra Hajji membre de la commission de parité de l'instance.

Dans un communiqué, la Fédération Royale marocaine de volleyball a indiqué jeudi avoir reçu une lettre officielle de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique, annonçant la nomination de Mme Hajji en tant que membre de cet organisme sportif olympique du continent africain. La lettre salue, également, l'expérience et les compétences sportives dont elle a fait preuve pour l'essor du sport en général et la promotion de la femme dans le domaine sportif en particulier.

Mme Hajji, présidente de la Fédération Royale marocaine de volley-ball, a été récemment élue au Comité international olympique en tant que membre de la commission de la culture et du patrimoine olympique.

Le Covid balade la Botola de report en report

Décidément, la Botola Pro se conjuguera jusqu'au bout au mode conditionnel. Personne n'est en mesure de dire avant le jour J si une journée se jouera dans son intégralité ou si elle sera amputée de quelques matches, comme ce fut le cas lors de cette 22ème manche tronquée de moitié.

Pas moins de quatre confrontations ont été ajournées à une date ultérieure après la désolante découverte de cas positifs au Covid-19 dans les rangs du Wydad et du Rapid Oued Zem qui se sont ajoutés à l'Ittihad de Tanger et au Raja de Béni Mellal, deux clubs qui ont déjà manqué la reprise du championnat.

Petite question qui mérite d'interpeller les personnes qui veillent sur le football national aussi bien au niveau de l'instance fédérale que celui de la Ligue professionnelle : Devant la prolifération des contaminations dans les effectifs des clubs, doit-on se limiter au cas de force majeure ou à montrer du doigt un certain laxisme de certains dirigeants de clubs qui n'estiment pas important d'isoler leurs protégés une fois le test du Covid effectué et d'attendre les résultats avant de procéder au regroupement de



l'équipe ?

Au vu du déroulement des faits et du non-respect à la lettre du guide sanitaire, l'on penche surtout vers le fâcheux scénario d'un report à l'autre, ce qui risque non seulement de perturber le championnat mais également de fausser carrément la donne. A moins que la FRMF et la LNFP ne tapent du poing sur la table et s'inspirent du modèle de l'UEFA, intransigente, lorsqu'elle a fait savoir aux clubs engagés au Final 8 de la Ligue des champions et de la Ligue Europa que si l'une des équipes ne dispose pas de 13 joueurs pour disputer ses matches, elle perdra son match sur tapis vert. Seule une décision de la sorte poussera les dirigeants de nos clubs à changer de comportement au lieu de continuer sur cette voie du laisser-aller menant tout droit notre bon vieux championnat au pied du mur.

En attendant une reprise pour de bon, la 22ème journée s'est poursuivie, comme précité, avec la programmation vendredi et samedi, de quatre matches et le plus grand bénéficiaire de cet acte reste la Renaissance de Berkane qui s'est offert à la maison le MCO et le derby de l'Oriental sur la courte marque de 1 à 0, but de Hamza Regragui à la 50ème minute de jeu.

Une victoire qui permet aux Berkanis de

conforter leur place en haut du tableau en étant troisièmes avec 36 points, soit deux longueurs d'avance sur leur adversaire du jour qui avait saisi la semaine dernière la commission d'arbitrage pour protester contre quelques décisions de referees, estimant qu'il a été lésé lors de ses sorties face au WAC et au CAYB.

Restant sur une défaite à domicile devant le Raja, le Hassania s'est rattrapé du côté de Tétouan, surclassant à dix, après l'expulsion d'Abdelhakim Bassine, le MAT par 2 à 1, grâce aux réalisations du buteur-maison Karim El Barkaoui (58è) et Mehdi Oublila (75è), au moment où l'unique but des locaux a été signé Mustapha El Yousfi à l'heure de jeu.

Enfin une victoire pour l'Olympique de Safi, grand spécialiste des matches nuls. Les Mesfiouis ont eu raison par 1 à 0 du CAYB, but d'Ayoub El Gaadaoui à la 48ème minute. Quant à la Renaissance de Zemama, elle peut s'estimer heureuse d'avoir forcé l'issue de parité face au FUS au temps additionnel dans son propre fief. Menée au score dès la 54ème minute suite au but du Gambien Mohamed Badamosi, la RCAZ a dû attendre la 92ème minute pour remettre les pendules à l'heure par l'entremise d'Ayoub Rabah.

Mohamed Bourarab

Divers

Report

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a décidé de reporter à une date ultérieure la confrontation entre le Tihad de Casablanca et le Wydad de Fès, pour le compte de la 25è journée du championnat professionnel de deuxième division, initialement prévue dimanche.

Ce report intervient conformément à la décision des autorités compétentes de placer en quarantaine les joueurs du Tihad de Casablanca, a indiqué la LNFP dans un communiqué.

Interdiction

Suite à la décision des autorités compétentes d'interdire au Kawkab de Marrakech de football féminin de se déplacer en dehors de la ville, la Ligue nationale de football féminin (LNFF) a décidé de reporter à une date ultérieure le match entre l'Association Renaissance Tan Tan et le Kawkab de Marrakech comptant pour la mise à jour de la 9è journée du championnat national féminin D2 (groupe Sud).

Futsal

La Ligue nationale de football mixte a annoncé que les matches restants du championnat national pour la première et la deuxième divisions de futsal reprendront à partir du 29 août et se dérouleront tous les jours de la semaine pour la première division et les week-ends pour la deuxième division.

Dans le cadre des précautions sanitaires, toutes les composantes des équipes subiront 48 heures avant le début des matches officiels un test du Covid-19 conformément au guide de santé, a précisé la Ligue dans un communiqué.



Aidée par le laxisme des uns et l'inconscience des autres, la pandémie perturbe le déroulement du championnat

Nayef Aguerd au Stade Rennais : C'est le club qu'il me fallait pour franchir un palier



L'international marocain Nayef Aguerd s'est engagé avec le Stade Rennais Football Club, a annoncé vendredi le club rouge et noir, qui évolue en Ligue 1.

Le Stade Rennais et le Dijon Football Côte-d'Or ont trouvé un accord pour le transfert définitif du défenseur central marocain Nayef Aguerd, qui s'est engagé jusqu'en 2024, souligne le club dans un communiqué.

Après avoir passé les tests médicaux avec succès, Nayef Aguerd vient renforcer la défense rouge et noir, se félicite sa nouvelle équipe.

Agé de 24 ans, l'international marocain (2 sélections) arrive en provenance du DFCO avec qui il a disputé 24 rencontres de Ligue 1 en deux saisons.

Avant de rejoindre Dijon en 2018, le gaucher évoluait au FUS de Rabat avec lequel il a

notamment remporté la Coupe du Trône en 2014 et le championnat en 2016.

"Nous sommes très satisfaits de la signature de Nayef. C'est un profil que l'on avait identifié assez rapidement avec Julien Stéphane pour ce poste de défenseur central gauche. C'est une belle opportunité pour nous d'avoir ce joueur que nous allons continuer à développer, et qui sera opérationnel tout de suite", a déclaré le directeur technique du club Florian Maurice.

"Je suis très content de rejoindre le Stade Rennais F.C. C'est le club qu'il me fallait pour franchir un palier. J'ai pu échanger avec Julien Stéphane avant mon arrivée, j'ai été séduit par le projet sportif. J'ai hâte de rencontrer le groupe, de pouvoir m'entraîner avec mes coéquipiers et bien sûr de découvrir la Ligue des champions.", a réagi l'international marocain, cité dans le communiqué.

Par ailleurs, le milieu offensif franco-marocain Nabil Alioui, s'est engagé pour quatre saisons avec le Havre Athletic Club (HAC), en provenance de l'AS Monaco, a annoncé sa nouvelle équipe qui évolue en Ligue 2.

Nabil Alioui, quatrième recrue estivale du club ciel et marine, était sous contrat jusqu'en 2023 avec Monaco, son club formateur.

"Technique et rapide, Nabil intègre le groupe de Paul Le Guen et effectuera le mini-stage à la Baule avec ses coéquipiers", écrit le HAC sur son site Internet.

Prêté lors de la saison 2018-2019 aux Belges du Cercle de Bruges (D1), Alioui, âgé de 21 ans, est resté blessé une bonne partie de la saison.

Le jeune joueur avait participé l'an dernier à la Coupe du monde U20, sous le maillot de l'équipe de France. Il y a inscrit un but et réalisé deux passes décisives.

L'arsenic présent dans le riz augmente les risques de mortalité cardiovasculaire

Le riz est l'aliment de base de la moitié de la population mondiale. Problème : il pourrait être associé à des milliers de décès prématurés, chaque année. En cause, sa teneur en arsenic qui, bien que faible, peut s'avérer dangereuse dans le cadre d'une consommation régulière.

Des chercheurs de l'Université de Manchester et de l'Université de Salford ont exploré la relation entre les maladies cardiovasculaires et la consommation de riz contenant de l'arsenic inorganique, en Angleterre et au Pays de Galles. Leurs résultats, publiés dans la revue *Science of the Total Environment*, montrent bien une association significative entre les deux.

Le riz absorbe plus facilement l'arsenic inorganique

L'arsenic organique est présent à l'état naturel dans l'air, l'eau et les sols, c'est pourquoi il se retrouve inévitablement dans certains aliments. Mais l'arsenic inorganique, qui résulte des activités humaines, peut également pénétrer les produits que nous mangeons et, à partir d'une certaine dose, il représente un danger réel pour notre santé, puisqu'il favorise l'apparition de cancers et de maladies cardiovasculaires.

Comparé à d'autres aliments, le riz a tendance à absorber beaucoup plus facilement ce poison, et en contient donc des quantités plus élevées. Cette céréale constitue la base de l'alimentation de plus de trois milliards de personnes, et l'arsenic inorganique qu'elle contient a été estimé par certains scientifiques comme étant à l'origine de plus de 50.000 décès prématurés évitables chaque année.

Mais le risque n'est pas uniquement présent pour les populations d'Asie ou d'Amérique latine, qui consomment du riz tous les jours. Même un peu partout dans le monde, l'arsenic présent dans cet aliment nuit à notre santé.



Un lien entre consommation de riz et mortalité cardiovasculaire

En témoigne cette étude britannique, qui montre une forte corrélation entre la mortalité cardiovasculaire et la consommation de riz ; et ce, même en tenant compte des principaux facteurs de risques cardiovasculaires, comme l'obésité, le tabagisme, l'âge, le manque de revenus ou d'éducation.

"Nos travaux suggèrent que, parmi les consommateurs de riz en Angleterre et au Pays de Galles, les 25 % qui en consomment le plus pourraient vraisemblablement être exposés à des risques plus élevés de mortalité cardiovasculaire, en raison de l'exposition à l'arsenic inorganique, par rapport aux 25 % qui en consomment le moins", énonce le Pr David Polya, de l'Université de Manchester.

D'après les modélisations des chercheurs, le risque de décès prématuré pourrait être 6 % plus élevé pour les gros mangeurs de riz.

Préférez le riz basmati, et variez les sources de céréales

Le Pr Polya reconnaît que "le type d'étude qui a été mené, une étude écologique, a de nombreuses limites". Mais il précise que cela reste "un moyen relativement peu coûteux de déterminer s'il existe un lien plausible entre une consommation élevée de riz contenant de l'ar-

senic inorganique et un risque accru de maladies cardiovasculaires". D'autres travaux doivent néanmoins être conduits pour confirmer ces résultats.

Etant donné les nombreux effets bénéfiques de la consommation de riz, notamment par sa teneur élevée en fibres, les chercheurs recommandent de ne pas arrêter d'en manger, mais plutôt de consommer des variétés telles que le basmati, et de privilégier le riz blanc "poli" au riz complet, puisqu'ils sont connus pour avoir des teneurs en arsenic inorganique plus faibles. Le mieux étant, bien sûr, de varier les types de céréales consommées quotidiennement : blé, orge, maïs, avoine, petit épeautre...

Salade de pois chiches à l'orientale



Ingrédients

- 1 boîte de 400g de pois chiches
- 1 oignon n
- 1 gousse d'ail
- Quelques branches de coriandre
- Quelques branches de menthe
- Huile d'olive
- Sel et poivre du moulin
- Ras el hanout (ou autre épice: cumin, curry, paprika...)

Préparation

Rincer les pois chiches sous un filet d'eau froide et les égoutter. Emincer l'oignon et sa tige et hacher l'ail. Rincer les herbes aromatiques et les ciseler grossièrement.

Mélanger tous les ingrédients. Assaisonner d'huile d'olive, ras el hanout, sel et poivre. Servir la salade de pois chiches à l'orientale très fraîche.

Coronavirus : Face aux restrictions, un couple suédo-norvégien se marie à la frontière

Une épidémie mondiale ne les aura pas empêchés de se dire "oui" : face aux restrictions de circulation, une Norvégienne et un Suédois se sont mariés sur la ligne de démarcation d'un pont frontalier entre les deux pays, ont-ils raconté mardi à l'AFP.

"Au début, ce n'était qu'une blague entre nous", s'amuse Heidi Caroline Nystrom, qui a épousé dimanche son promis, Willy Lysell. Fiancé depuis le début du printemps, ce couple de sexagénaires attendait avec impatience l'annonce de la fin des restrictions de voyage entre la Suède et la Norvège, en vain.

La Norvège impose toujours des conditions strictes aux voyageurs se déplaçant vers certains comtés suédois, dont fait partie le Västra Götaland, au sud-ouest de la Suède, où ils vivent et travaillent tous les deux.

"On s'est dit : +Pourquoi ne pas nous marier à la frontière ?+", raconte Heidi Caroline. Pour que ma maman, qui était témoin, puisse venir et se tenir du côté norvégien sans risquer une quarantaine".

Pour cette union atypique sur le vieux pont du Svinesund à une centaine de kilomètres au sud d'Oslo, le couple de commerçants, qui tient une boutique dans la ville suédoise de Strömstad, n'a fait venir qu'une poignée de témoins et deux musiciens. "C'était censé être un mariage secret", confesse la jeune mariée, surprise de l'attention suscitée par la cérémonie. "De nombreux pro-

meneurs s'arrêtaient pour voir ce qu'il se passait, et les quelques voitures qui passaient ralentissaient à notre hauteur".

Malgré l'atmosphère festive, les participants ont pris garde à respecter certaines règles de distanciation sociale. "Il n'y a pas eu d'embrassades, à part entre Willy et moi. Je n'ai même pas pu prendre ma maman dans mes bras", se désole Heidi Caroline.

Lorsqu'on leur demande leurs plans pour l'avenir, les nouveaux mariés répondent d'une seule voix "le travail, le travail et encore le travail". Les deux stakhanovistes, qui ont fait connaissance il y a douze ans lors d'un salon professionnel, entament à présent leur lune de miel en Scanie, région du sud de la Suède, mais sans pour autant perdre de vue leurs affaires.

"On va rencontrer quelques fournisseurs, puis profiter du reste du temps pour visiter un peu la région", explique le couple.

